Département de l'Aveyron

Rapport d'activité des services





Édito



En juin dernier, les aveyronnais ont été invités à prendre part à un temps fort de notre vie démocratique locale, à échanger, puis à choisir leurs conseillers départementaux et ils ont massivement manifesté leur désir d'un projet d'avenir, porté par une équipe renouvelée.

Dès la rentrée, les équipes se sont attelées à la rédaction d'une feuille de route pour les sept années à venir : c'est le projet départemental « l'Aveyron se bouge » construit autour de 12 défis pour l'Aveyron.

Ce rapport d'activité, qui se veut synthétique et fidèle à la réalité, est le reflet des actions de fin du mandat précédent fortement impacté et entravé par la crise sanitaire que nous avons tous traversée et surtout une photographie des premiers mois du mandat en cours.

Le 10 décembre, le programme de mandature était voté ; entre les élections et cette date, les forces vives de notre Département ont travaillé d'arrachepied pour que 2022 voie les premières actions démarrer ; qu'elles en soient toutes remerciées.

Nous avons donc, d'ores et déjà, voulu que ce document emprunte les lignes de force du nouveau projet départemental ; elles seront nos guides sur toute la mandature et les rapports d'activité successifs viendront chaque année rendre compte des actions menées et des progrès effectués.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Arnaud Viala

Président du Département de l'Aveyron

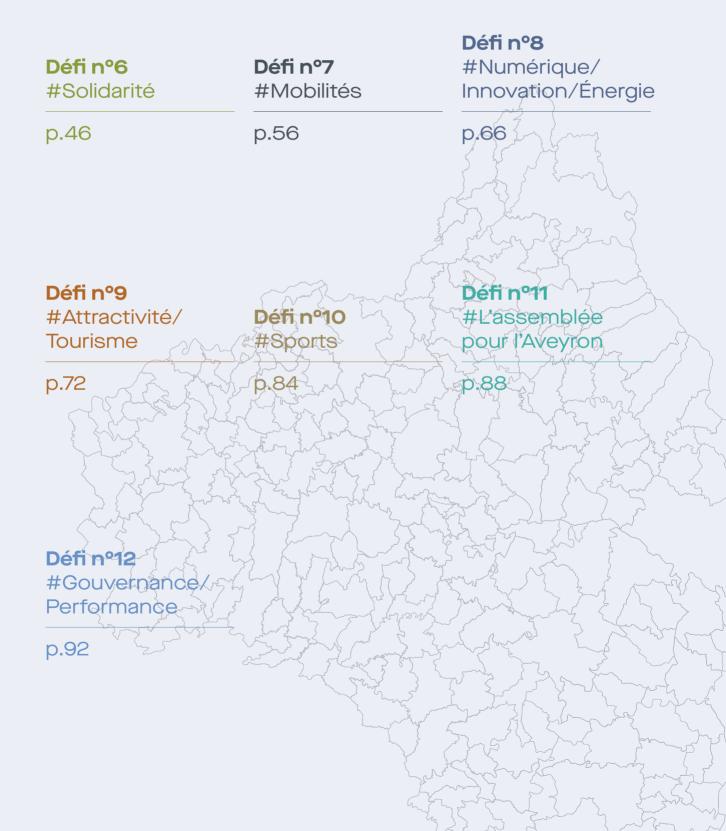
Sommaire

p.26

L'Aveyron en 23 cantons	Feuille de route de l'équipe de pilotage et d'animation	Les 46 élus du Département
p.4	p.6	p.8
12 défis pour faire vibrer l'Aveyron	Défi nº1 #Labels/Image/ Partenariats	Défi n°2 #Agriculture, aménagement du territoire
p.10	p.12	p.20
Défi n°3 #Eau/Transition écologique	Défi n°4 #Culture/ Patrimoine/ Occitan	Défi n°5 #Jeunesse/ Éducation/ Immobilier départemental

p.42

p.30



L'Aveyron en 23 cantons



Le 1er juillet 2021, éléction du nouvel exécutif,

« second jeudi suivant le 1er tour des élections cantonales », l'hémicycle départemental accueillait les 46 élus des 23 cantons composant l'assemblée. Sous la présidence de leur doyen d'âge : Michel Causse, ils ont procédé à l'élection du Président du Département. Immédiatement investi dès le premier tour de scrutin, Arnaud Viala a accompli les opérations prévues par le code des collectivités. Le nombre des membres de la commission permanente a été fixé à 46, intégrant de fait l'ensemble des conseillers, ainsi élus sur une liste unique. 10 vice-présidents ont été élus et 3 présidents délégués sur les domaines spécifiques de l'attractivité, du sport, du numérique et de l'innovation. Enfin, lecture était donnée de la charte de l'élu local, formalisant ainsi engagements et devoirs des représentants, dont les 17 « nouveaux entrants ».

Dès le 23 juillet, une seconde session permettait de former les 8 commissions intérieures appelées à examiner tous les rapports proposés par thématiques de compétences, de mettre en place la commission d'appel d'offre et de délégation de service public, de déléguer certains pouvoirs et compétences au Président et à la commission permanente, d'adopter le règlement intérieur de l'assemblée ainsi que de fixer les indemnités de fonctions dans le respect des dispositions légales.

4 rapports supplémentaires ont été adoptés à cette occasion, venant concrétiser les priorités de la nouvelle assemblée en matière d'attractivité, de politiques sportives, culturelles, d'innovation et numérique.

Enfin, les premières désignations portant représentations de la collectivité départementale dans l'ensemble des organismes dont elle est membre, soit plus de 200 au total, pouvaient débuter.

L'équipe de pilotage et d'animation



Arnaud Viala Président

Les Vice-Présidents



Jean-Philippe Abinal Président commission ressources humaines



Annie Cazard
Présidente commission
enfance & famille



André AtPrésident commission routes & mobilités



Christine PresnePrésidente commission
culture



Magali Bessaou Présidente commission jeunesse, éducation & immobilier départemental









Christian Naudan Président commission agriculture et aménagement du territoire

Jean-Philippe Sadoul Président commission solidarités-emploi

Gisèle Rigal Présidente commission vieillesse & handicap







Les Présidents des agences départementales





Jean-Luc CalmellyPrésident délégué en charge de l'attractivité et du tourisme

Sébastien DavidPrésident délégué en charge du numérique, de l'innovation et de l'énergie

Jean-Pierre Masbou Président délégué en charge du sport



Les 46 élus du Département

Aubrac et Carladez



Cazard Prés. commission enfance et famille

Vincent Alazard

Aveyron et Tarn



Brigitte Mazars



At

Prés. commission routes et mobilités

Causse-Comtal



Magali Bessaou Prés. commission jeunesse, collèges et immobilier départemental



Jean-Luc Calmelly Prés. délégué en charge de l'attractivité et du tourisme

Lot et Dourdou



Michèle **Buessinger**

Christian Tieulié

Lot et Montbazinois



Cathy Mouly



Bertrand Cavalerie

Lot et Palanges



Christine Presne Prés. commission culture



Christian Naudan Prés. commission agriculture et aménagement du territoire

Monts du Réquistanais



Nathalie Puel



Michel Causse

Nord-Lévézou



Dominique Gombert



Jean-Philippe Sadoul Prés. commission emploi

Raspes et Lévézou



Nadine Fraysse



Arnaud Viala Président

Saint-Affrique



Emilie Gral



Sébastien **David**

Prés. délégué en charge du numérique, de l'innovation et de l'énergie

Tarn et Causses



Kateline Durand



Edmond Gros

Vallon



Nathalie Dugast



Sylvain Couffignal

Causse-Rougier



Monique Aliès



Christophe Laborie Prés, commission

développement durable et amélioration du cadre de vie

Céor-Ségala



Virginie



Jacques Firmin Barbezange

Enne et Alzou



Graziella **Pierini**



Hélian **Cabrolier**

Lot et Truyère



Francine



Jean-Claude Lafon Anglars

Millau-1



Hélène Riviere



Claude **Assier**

Millau-2



Karine Orcel



Jean-François **Galliard**

Rodez-1



Sarah Vidal



Arnaud Combet Prés. commission des finances

Rodez-2



Saules - Le Bars Prés. commission appels d'offres



Émilie Serge Julien

Rodez-Onet



Valérie **Abadie-Roques**



Jean-Philippe **Abinal** Prés. commission ressources humaines

Villefranche-de-Rouergue



Stéphanie Bayol



Eric Cantournet

Villeneuvois et Villefranchois



Gisèle Rigal Prés. commission vieillesse et handicap



Jean-Pierre Masbou Prés. délégué en charge du sport

10 Les défis

L'AveyrOn se bouge!

12 défis pour faire vibrer l'Aveyron: une feuille de route pour servir le territoire et les Aveyronnais

La **feuille de route,** c'est le **Projet départemental**, voté le 10 décembre 2021 par l'Assemblée départementale. Il comprend **douze défis** qui caractérisent l'ambition collective qui va guider les choix des élus et **servir de base à l'action** des services jusqu'en 2028.

Trois ambitions fondamentales

C'est avec ces messages vissés au cœur que l'équipe d'élus du Département s'est attelée dès le 1er juillet à la tâche passionnante d'écriture de ce projet pour les sept années qui arrivent. En 2021, trois préoccupations fondamentales ont guidé les élus pas à pas :

- Porter un projet qui s'adresse à chaque
 Aveyronnais, dans tous les stades et les aspects de son existence;
- Concevoir des politiques et porter des actions qui aient du sens; nous savons devoir à nos concitoyens de la cohérence, de la rigueur et de la clarté dans nos choix;
- Innover, dans tous les aspects de nos stratégies, afin de hisser notre Département vers le haut, de le faire briller, et aussi pour que notre institution, le Département, soit toujours tournée vers la modernité.

Des lignes de force qui donnent le cap

- · Le dynamisme, la détermination, la jeunesse
- L'attractivité, l'innovation, les forces vives du territoire
- L'environnement et le développement : pour viser l'équilibre
- · L'accompagnement des plus faibles et le soutien aux territoires
- · La participation citoyenne

C'est ensemble que nous atteindrons ces objectifs; c'est pour vous que nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir, avec le Projet Départemental, déployé en 12 défis pour que, plus que jamais, l'Aveyron se bouge.





Défi n°1#Labels/Image /Partenariats

Les labels dont l'Aveyron bénéficie, l'image que dessinent les différents volets de sa communication et les partenariats entre le Département et les différents acteurs de son développement et de son rayonnement sont autant d'indispensables leviers de la mise en œuvre des politiques publiques du Département et de la réalisation des projets portés par les territoires, les entreprises et les associations.

Vers une communication uniformisée et cohérente mettant en valeur les atouts de l'Aveyron et les ambitions du Département

La communication du Département accompagne les politiques publiques conduites par la collectivité. Sa mission est de porter à connaissance des habitants les enjeux, les décisions et les réalisations décidés par les élus.

Au-delà de cette mission, elle joue un rôle important de service public pour contribuer à un bon niveau d'information des Aveyronnais sur ce qu'ils peuvent attendre de leur collectivité, de la naissance jusqu'au grand âge, en apportant un soutien renforcé à ceux qui en ont le plus besoin.

En 2021, les orientations en matière de communication ont été revues. Les objectifs fixés par l'exécutif ont été les suivants :

- · Énergiser, dynamiser et moderniser l'image du territoire
- · Accompagner l'action du Département autour de ses défis sociaux et sociétaux
- Valoriser les initiatives sur les grands projets du mandat
- · Promouvoir la qualité et l'excellence de l'Aveyron
- · Communiquer sur la qualité des infrastructures

2021, une nouvelle organisation pour montrer un Aveyron plus entreprenant!

- · Depuis septembre 2021, une **nouvelle organisation** a été trouvée, la direction a été **restructurée**
- Définition de l'identité graphique et de la ligne éditoriale : après validation d'une terminologie et des axes de communication, les outils de visibilité aux couleurs du projet départemental ont été réalisés. Ils sont utilisés sur certains évènements. La communication sur des axes forts du programme

- est signée avec le bloc marque « l'Aveyron se bouge »
- Réalisation de vidéos pédagogiques sur les grands enjeux de Projet départemental; ces vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux
- Le magazine « l'Aveyron » a été revu dans sa forme et sur le fond avec une ligne éditoriale axée sur les préoccupations des Aveyronnais

12 personnes sont maintenant au service du **projet départemental et de son exécutif.**

À partir de septembre, de nouvelles méthodes de travail ont été installées avec les directions, basées sur l'accompagnement, l'acculturation aux enjeux de la communication, la confiance et la transversalité. Un premier travail a été entrepris pour recréer du lien avec les agences départementales, harmoniser nos messages et mettre nos communications en cohérence pour valoriser l'Aveyron.





♠ Perspectives 2022

Dans la continuité, 2022 sera l'année de travail sur la logosphère du Département, de ses agences et de ses services associés pour donner une meilleure lisibilité au public sur les entités qui pilotent les politiques publiques.

- La **communication interne** se structure avec le lancement de l'intranet et l'initiation des visites très très privées consistant à ouvrir des lieux aux agents du Département. Un dispositif qui génère de la transversalité et des échanges entre agents qui se côtoient peu dans le travail.
- Le Département réalise des vidéos de valorisation de sa dynamique économique à destination des territoires; elles sont diffusées lors des jobdating
- La communication du Département se digitalise et reprend vie, avec l'arrivée de la nouvelle équipe, notamment sur les réseaux sociaux ; instauration de #liés à nos enjeux.



Le Département, partenaire des territoires avec les CPAT (Contrats de Projets Aveyron-Territoires)

Garant de la solidarité, le Département a choisi de renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires, avec une formule innovante de partenariat aux côtés des collectivités : les « Contrats de Projets Aveyron-Territoires » (CPAT).

Ils allient les politiques départementales et les besoins des communes et des intercommunalités, afin de réduire les inégalités d'équipements et d'accès aux services et d'améliorer ainsi la qualité de vie des Aveyronnais.

L'accompagnement du Département dont disposent les CPAT

- · Ingénierie technique
- · Ingénierie financière
- · Ingénierie opérationnelle
- · Partenariat financier
- · Ingénierie juridique
- · Ingénierie culturelle
- · Ingénierie environnementale
- · Ingénierie touristique
- · Aide à la conduite de projet
- · Analyse des besoins
- · Aide à l'optimisation plan de financement
- · Ingénierie territoriale
- · Ingénierie sportive

♠ Perspectives 2022

Plusieurs CPAT seront en gestation puis signés courant 2022.

Le premier en date, celui de Saint Géniez d'Olt et d'Aubrac signé au cours de l'été 2022.

Aveyron Ingénierie: accompagnement, assistance et expertise auprès des collectivités aveyronnaises

Aveyron Ingénierie est un établissement public regroupant le Département, la quasi-totalité des communes aveyronnaises (98%), les communautés de communes et une trentaine de syndicats et regroupements divers. Son champ d'intervention rayonne sur l'ensemble du territoire et dans des domaines de compétences étendues.

L'agence propose son expertise dans le portage de projets et les champs de compétences liés à l'action quotidienne des collectivités : eau, assainissement, conseil juridique, voirie et espaces publics, patrimoine immobilier et équipements publics structurants, énergies renouvelables etc.

Aveyron Ingénierie est l'expression d'une solidarité territoriale permettant aux collectivités, ne disposant pas en interne de moyens pour réaliser leurs projets, et confrontées à des normes ou procédures complexes, de mettre à leur disposition un service et des compétences à forte valeur ajoutée.

Il est devenu **l'outil de proximité des collectivités** et apporte une réponse pertinente aux préoccupations quotidiennes des structures aveyronnaises. Elles disposent ainsi d'une administration pluridisciplinaire qui complète leurs propres moyens.

En 2021, l'activité d'Aveyron Ingénierie a été particulièrement marquée par la gestion et la mise en œuvre des missions arrivées en fin d'année, à la suite du plan de relance initié par l'Etat et qui a valu un chiffre inédit concernant le nombre confié en 2021. En matière de gouvernance, la présidence de

l'Agence s'est vu renouvelée le 1er juillet, avec l'élection de M. Arnaud Viala en qualité de Président. La nouvelle assemblée générale et le conseil d'administration renouvelés ont été installés le 14 décembre, le Département procédant à la désignation de ses 14 représentants au sein du conseil d'administration. Dans le contexte de la Covid, la continuité du service aux adhérents a été assurée avec la mise en place de 30 postes de télétravail.

Chiffres clés

Assistance et conseils :

- 507 nouvelles missions confiées en 2021
- 887 missions effectuées en 2021

Prestations de services :

- 4 830 dossiers reçus et instruits comme actes d'urbanisme
- 153 membres adhérents au service, 196 actes rédigés sous forme administrative

32 agents au sein d'Aveyron Ingénierie et **une centaine d'agents** mobilisés grâce à la mutualisation des moyens avec le Département.



♠ Perspectives 2022

Aveyron Ingénierie

Dès son arrivée à la tête de l'Agence Départementale, et tel que cela a été présenté lors de l'Assemblée Générale, le Président a fait le souhait de renforcer Aveyron ingénierie au travers de 3 axes :



Conserver et conforter

l'offre de services et l'élargir à tous les autres domaines d'intervention dont ont besoin ses membres avec, par exemple, de nouveaux champs tels que l'ingénierie culturelle (définition de stratégies, équipements, etc...), l'ingénierie financière, routière....

Répondre à des appels à projets, mener une veille active pour que les collectivités qui n'ont pas les moyens humains ne ratent pas l'opportunité de financements, une cellule pouvant être créée spécifiquement et dédiée à cet axe.

Proposer du sur-mesure.

La volonté partenariale du Département avec le bloc communal et intercommunal, qu'Aveyron Ingénierie soit « à la main » de ses membres et s'adapte plus encore à leurs besoins en allant au-delà de l'AMO et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs proiets.

Aussi, et en lien avec ces évolutions, le Président a souhaité une nouvelle organisation avec la mise en place une direction dédiée en 2022, avec pour première mission de définir la nouvelle offre de services, connectée avec le « groupe Aveyron ».

Les labels : Fabriqué en aveyron

En s'appuyant sur la notoriété de l'Aveyron la marque « Fabriqué en Aveyron » est porteuse de valeurs et d'un imaginaire forgé au fil du temps sur un territoire à fort caractère.

Ainsi, la marque valorise les savoirfaire des entreprises aveyronnaises et leurs produits emblématiques.

Elle est au service de l'attractivité et de la compétitivité de l'Aveyron en permettant la création de valeur et d'emploi sur le territoire aveyronnais.

Actions portées en 2021

- Un troisième Salon de la marque Fabriqué en Aveyron s'est déroulé du 24 au 26 septembre à Decazeville.
- Elle était présente grâce à un espace dédié à la marque avec 12 entreprises au Salon du Trail de Millau, du 21 au 24 octobre,
- Présente aussi au salon Made in France à Paris –
 Porte de Versailles au sein du pavillon Occitanie avec
 7 entreprises adhérentes
- · et au **Food Tour** dédié à Castelnau-le-Lez le 11 décembre.

Ce Label est porté par Aveyron Ambition Attractivité jusqu'à la fin de l'année 2021 est géré par l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme à compter de janvier 2022.

Chiffres clés

531

entreprises pour 3650 références produits









♠ Perspectives 2022

Fabriqué en Aveyron

L'animation de la marque est intégrée dans les missions de la nouvelle agence de l'attractivité et du tourisme mise en place début 2022. Il importe ainsi de donner à la marque une nouvelle dimension avec pour **principaux objectifs**:

- D'améliorer sa notoriété hors Aveyron
- De renforcer son aspect vertueux au regard des nouvelles exigences en matière de consommation, en favorisant le recours aux matières premières et sous-traitances locales, en incluant de nouveaux critères de développement durable dans le processus d'agrément
- De fiabiliser son image et de réunir la communauté de ses acteurs autour d'une éthique dans les usages

Les travaux projetés en 2022 portent donc sur :

- L'organisation d'une 4ème édition du salon de la marque en Aveyron
- Le soutien dans la promotion de la marque à des événements en Aveyron et hors Aveyron (Salon de l'agriculture, Provinlait, Marchés des Pays de l'Aveyron à Bercy, Made in France,)
- L'organisation d'un « Food Tour » (podium habillé aux couleurs de la marque) de mise en valeur de la marque sur des marchés de plein vent du littoral languedocien
- Le renforcement d'actions de communication numérique, avec le développement de nouveaux réseaux sociaux
- L'évolution de la Charte de la marque intégrant de nouvelles exigences environnementales
- La préparation d'un événement dédié à la marque hors Aveyron pour 2023





Défi n°2 #Agriculture, aménagement du territoire

L'agriculture est un secteur structurant du territoire, de l'économie, de la société et des paysages aveyronnais. Elle doit pleinement jouer son rôle primordial dans la production de biens alimentaires et non alimentaires, la création d'emplois localisés, la gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité. L'active et diverse contribution du Département à l'aménagement du territoire de l'Aveyron se traduit par un double objectif : conforter la solidarité territoriale et organiser un département tourné vers la croissance et l'innovation.

Agriculture, vers la souveraineté alimentaire pour les Aveyronnais

Dans un département où la place de l'agriculture est singulière, tant elle participe de son économie, de l'entretien et de l'aménagement de l'espace mais également de sa notoriété, notre collectivité soutient depuis de nombreuses années les organismes professionnels agricoles ainsi que les manifestations agricoles. Elle s'emploie à valoriser la qualité des produits aveyronnais par le biais d'opérations comme « L'Aveyron dans l'Assiette ». De son côté, la plateforme Agrilocal participe de cette même volonté de promotion des circuits courts et de l'ancrage territorial de nos consommations vers une nouvelle souveraineté alimentaire.

En 2021, crise sanitaire oblige, le nombre d'accompagnements et d'initiatives a été inférieur aux années précédentes. Il n'en reste pas moins que des efforts ont été faits par les Organismes Professionnels Agricoles (OPA).

Une série d'événements et d'initiatives a été initiée pour valoriser la transmission et la transformation sur les exploitations sans oublier de mettre en avant des aspects essentiels comme le patrimoine, la culture ou le tourisme (salon des circuits courts, visites de fermes, forum des filières qui recrutent etc.).

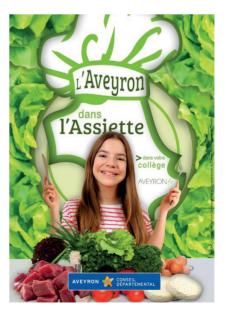
L'opération « L'Aveyron dans l'assiette », destinée à sensibiliser les collégiens sur les produits de l'Aveyron, a permis de proposer aux élèves un menu local, composé d'au moins un produit durable issu des filières qualité de l'Aveyron et acheté sur la plateforme Agrilocal 12.

Chiffres clés

- Fonctionnement des Organismes
 Professionnels Agricoles = 496 212 €
 pour 21 structures
- Manifestations agricoles = 32 212 € pour 12 manifestations (L'Aveyron dans l'assiette, Agrilocal 12 etc.)
- Investissement de petit matériel de transformation sur exploitation = 15 000 € pour deux agriculteurs

Agriculture 2022

Le Département poursuivra ses actions et ses partenariats au bénéfice de structures et de projets qui participent à la valorisation de notre agriculture et de nos produits; cela se traduira notamment par l'initialisation d'un Projet Alimentaire Territorial, projet structurant du projet départemental (#2.6 « Vers un Projet Alimentaire de Territoire ».)



Livret de recettes L'Aveyron dans l'Assiette



Aménagement du territoire et projets locaux pour répondre aux besoins des Aveyronnais

Le pragmatisme a prévalu en 2021. Eu égard à la situation économique, consécutive à la crise sanitaire mondiale, les programmations effectuées au cours de ces douze derniers mois ont tenu compte de l'appui d'aides ajustées.

L'accompagnement en matière d'aménagement du territoire s'est concentré sur la réhabilitation, l'aménagement et la mise aux normes de bâtiments publics. Des mairies, des écoles et groupes scolaires et des salles associatives en ont bénéficié. D'autres opérations d'investissement ont été réalisées en milieu rural, souvent pour faire face à l'absence d'initiatives privées, en particulier sur l'aspect des services marchands nécessaires aux besoins de la population.

Le Département, **solidaire des collectivités**, a contribué à ce même effort en participant à la réalisation d'infrastructures, des France Services aux Maisons de Santé pluri-professionnelles, en passant par des structures d'accueil de la petite enfance et des équipements culturels et sportifs.

Il a aidé, dans un second temps, à conforter les espaces publics des villes et villages de l'Aveyron en travaillant à leurs **attraits social et touristique** via les dispositifs Cœur de Village et Bourg Centre.

Chiffres clés

- · 190 opérations financées en 2021
- 5,4 M € de subventions accordées
 (38,5 M € d'investissement HT généré)
- · 128 collectivités accompagnées
- 12 opérations d'intérêt communautaire (5 infrastructures sportives, 3 équipements culturels, 1 France Services et 1 Maison de Santé pluri-professionnelle)
- 121 projets d'intérêt communal, dont 48 opérations de travaux sur des espaces associatifs, 24 sur des mairies, 18 sur des écoles et 5 sur des MAM
- 57 opérations d'aménagement d'espaces publics et d'amélioration du cadre de vie.

♠ Perspectives 2022 Projets locaux

A l'appui et suivant en cela les orientations du projet départemental l'Aveyron se Bouge, il s'agira de poursuivre le partenariat à l'attention du bloc local (communes et intercommunalités) pour les projets qui participent du bien vivre en Aveyron, au rayonnement et à l'attractivité du département. Une attention sera portée aux considérations environnementales et aux projets qui répondent aux aspirations sociétales (performance énergétique, végétalisation, mobilités douces...)

L'habitat au cœur de la politique du Département

Le programme en faveur de l'habitat a pour objectif de jouer un effet de levier sur la reconquête de nos centresbourgs. A cet effet, le Département accompagne l'acquisition-démolition de bâtis et/ou d'îlots insalubres pour la valorisation de l'environnement urbanisé. quatre pour le compte de l'année 2021. Il s'attèle également à la création ou à la réhabilitation de logements communaux dans du bâti existant, mais aussi à l'acquisition, par une collectivité d'un bien immobilier, qui doit aboutir à la création ou réhabilitation de logement(s) à des fins locatives. En matière d'attractivité des logements, il peut participer à la prise en charge de travaux annexes. Pour ce faire, un service dédié à l'habitat a été créé.

Actions mises en place en 2021:

Typologie des projets accompagnés :

- 7 acquisitions de biens immobiliers en vue de la création de logements locatifs,
- 27 créations de logements dans du bâti existant,
- 12 rénovations de logements,
- 4 démolitions de bâtis insalubres en vue de la valorisation de l'espace urbanisé.

Chiffres clés

- 47 opérations financées en 2021
- 1 M € de subventions accordées (8 M € d'investissement HT)
- 40 collectivités accompagnées

Pour appuyer ses actions, le Département peut compter sur l'existence d'un guichet unique de l'information sur le logement et l'énergie : L'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Aveyron répond gratuitement à toutes questions d'ordre juridique, financier et fiscal liées au logement, à l'habitat et à la rénovation énergétique. Sur ce dernier aspect, l'année 2021 a permis de favoriser son déploiement grâce à la mise en place d'un guichet Rénov'Occitanie chargé de promouvoir et d'accompagner la réalisation de projets performants.

Chiffres clés

- 6 433 Aveyronnais conseillés sur l'accès à leur logement (location, achat, construction, travaux...)
- 3 066 projets de rénovation énergétique en 2021



Défi n°3 #Eau/Transition écologique

Pour anticiper les effets du changement climatique au niveau local et garantir un futur vivable aux générations futures, le Département s'engage dans une nouvelle stratégie en faveur de l'eau et de la transition écologique.

Elle est organisée en trois axes stratégiques : Une politique ambitieuse en matière d'eau ; Un Département exemplaire dans la gestion de son patrimoine départemental ; un patrimoine naturel à valoriser et à faire découvrir.

Ressource en eau : création d'une association interdépartementale

Depuis plusieurs années, le déficit en eau sur le Bassin Adour Garonne donne lieu à de nombreuses inquiétudes, notamment en période de canicule.

Les départements de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, impliqués sur la gestion quantitative, les débits d'eau à travers l'exploitation des ouvrages hydrauliques, ont délibéré favorablement à la création d'une association. Politique et technique, elle sert de référente auprès des partenaires et instances pour le bassin Tarn-Aveyron et affirme la place des départements pour proposer une coordination de la gestion quantitative entre les bassins. Elle est présidée par l'Aveyron.

- Délibération de la Commission Permanente le 4 février 2022
- · Signature de la convention le 27 juin 2022

♠ Perspectives 2022

- Définir la feuille de route opérationnelle pour la période 2022-2027 s'inscrivant dans la stratégie du comité de bassin,
- embauche d'un chargé de mission pour mettre en œuvre la feuille de route,
- proposer une planification des lâchers d'eau à partir des ouvrages existants, dans un souci d'efficience, d'optimisation de la ressource tout en veillant à respecter les contraintes de chacun des Départements,
- être l'interlocuteur référent dans la négociation des conventions de déstockage avec EDF,
- initier une tarification pour la récupération des coûts pour service rendu auprès des usagers bénéficiaires,
- suivre les études relatives au projet de la pompe d'Alrance (identifié comme site pilote pour un nouveau modèle économique basé sur l'investissement).

Espaces Naturels Sensibles

Depuis 2007 et l'adoption de sa stratégie en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département de l'Aveyron œuvre pour la préservation de ses sites d'intérêts patrimoniaux à la biodiversité remarquable.

- · Un réseau de 43 sites ouverts au public
- Plus de 60% de la biodiversité aveyronnaise hébergée sur les ENS
- Près de 1 000 Ha de terrains acquis par les collectivités locales

Actions mises en place en 2021 :

Après son lancement en 2019, le Département a relancé son programme d'animations nature. 1 000 personnes ont profité gratuitement d'activités de découverte. Il accompagne de nombreux projets de restauration de zones remarquables et notamment de pelouses sèches en voie de fermeture sur le causse comtal afin de favoriser le maintien des espèces animales et végétales caractéristiques de ces milieux (orchidées, passereaux, reptiles...).

En 2021, l'opération de pédagogie auprès des collèges « Collégi'ENS » a permis à 1500 élèves de 6ème de découvrir des ENS situés à proximité de leur établissement scolaire.

♠ Perspectives 2022

- Aménagement d'un espace d'accueil des scolaires et du public sur l'ENS Départemental du Conservatoire Régional du Châtaignier,
- poursuite de l'opération « nichoirs » sur le Parc Naturel Régional des Grands-Causses pour favoriser les prédateurs naturels de la pyrale du buis et de la Processionnaire du pin,
- renouvellement des équipements de la Tourbière des Rauzes (clôtures, parc de contention, ponton...) afin d'améliorer la gestion pastorale mais aussi sa capacité d'accueil du public.



Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée pour un développement harmonieux de la rando en Aveyron

Le plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR), associé à la convention avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, ainsi que l'aide aux communes sur les travaux de réhabilitation des sentiers sont autant d'interventions départementales garantissant le développement harmonieux de la randonnée en Aveyron.

Actions mises en place en 2021:

Accompagnement de plusieurs projets de territoires, sur le Sud Aveyron, sur le GR65 : Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, suivi de la mise en place du Trail d'Aqui (communauté de communes Comtal Lot Truyère).

Chiffres clés

- Un réseau de plus de 6 000 kms de sentiers de randonnée
- 3 Communautés de communes et
 5 communes accompagnées par le Département pour améliorer leur réseau de chemins de randonnée
- · 73 378 € mobilisés au profit de collectivités pour améliorer l'offre en matière de randonnée

♠ Perspectives 2022

Outre la poursuite de l'appui financier aux communes et Communautés de communes pour l'amélioration de leur réseau de sentiers, le Département va prendre la maîtrise d'ouvrage du renouvellement de la signalétique directionnelle des chemins de Grande Randonnée (GR). Le GR65, Chemin de Saint-Jacques de Compostelle bénéficiera en priorité de ce dispositif.



Défi nº4#Culture/ Patrimoine/Occitan

Les missions culturelles du Département sont multiples : lecture publique et préservation de la mémoire et du patrimoine écrit, soutien à la création et à la diffusion du spectacle vivant, archéologie préventive, patrimoine muséal, langue occitane, enseignement artistique spécialisé, éducation artistique et culturelle.

Le développement culturel et artistique :

une attention particulière portée aux jeunes

La politique culturelle départementale s'appuie sur les territoires et sur les acteurs culturels. La volonté de soutenir le développement culturel est un enjeu fort pour la collectivité départementale et pour l'attractivité de l'Aveyron. Elle s'adresse à tous les publics avec une attention particulière à la jeune génération.

Le Département soutient les projets dans le cadre :

- d'un partenariat départemental avec les structures culturelles et les territoires en accompagnant les structures professionnelles (opérateurs culturels comme équipes artistiques),
- de festivals et manifestations culturelles aveyronnaises,
- de l'animation et de la valorisation du patrimoine des Bastides.

En 2021, le Département a poursuivi son soutien aux acteurs culturels de l'Aveyron au titre du « Fonds exceptionnel de soutien - volet Culture », mis en place en 2020 en raison de la pandémie Covid-19.

· Partenariat départemental avec les structures culturelles et les territoires

18 structures professionnelles soutenues pour un montant de 285 500 \odot

30 équipes artistiques professionnelles soutenues pour un montant de 33 100 $\mathbin{\ensuremath{\mathbb{C}}}$

• Festivals et manifestations culturelles aveyronnaises

97 acteurs culturels pour un montant de 341 675€

- Fonds exceptionnel de soutien volet Culture 16 structures pour un montant de 26 505 €
- Talents d'Aveyron : aide à l'édition
 17 documents (CD, ouvrages) pour un montant de
 10 121 €

Pôles culturels départementaux (Conques et Sylvanès)

2 structures pour un montant de 478 000 €

Pour l'année 2021, le nombre de dossiers traité est de 162 sur les programmes Culture. Montant total : 730 694 €

Éducation artistique et culturelle :

- Arts vivants au collège 2021/2022 :
- 7 programmateurs participant au dispositif, 14 spectacles proposés, 35 collèges concernés
- + EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) soit 2 829 élèves (114 classes).
- Arts visuels au collège 2021/2022: 3 structures participant au dispositif, 6 artistes, 16 collèges concernés soit 1754 élèves (70 classes).

Cette même année, a été lancée le projet d'intégration d'Aveyron culture au sein des services du Département (CP du 23 juillet 2021).



Chiffres clés

Crédits dédiés à l'éducation artistique et culturelle départementales : 104 000 €.



Développement artistique et culturel

La richesse et la diversité de la vie culturelle en Aveyron contribuent à la fois à **notre qualité de vie** mais aussi à **l'attractivité de notre territoire.** C'est pour affirmer un engagement fort de la collectivité en faveur de la culture que tous les agents d'Aveyron Culture – Mission Départementale, structure créée en 1990 par le Département, ont intègré le 1er juillet 2022 la Direction de la culture, des arts et des musées.

La volonté du Département se traduit par la mise en place d'une offre globale départementale ambitieuse d'éducation artistique et culturelle et à la poursuite des conventions Département/communautés de communes.

En relation avec les autres partenaires financiers publics (État, Région...), la Convention d'objectifs (2022-2028) avec le Centre culturel de rencontre Abbaye de Sylvanès se concrétise en 2022.

En lien avec les autres partenaires financiers publics (État, Région Occitanie, ...) le Département consolide ses projets de conventions pluriannuelles d'objectifs pour la Scène Conventionnée d'Intérêt National avec «Derrière le hublot» à Capdenac et pour la Scène des Musiques Actuelles (SMAC) avec Oc'live à Rodez.

Le Département travaille aussi à l'élaboration de nouveaux outils culturelles itinérants.





Défi n°4: #Culture/Patrimoine/Occitan

Nos patrimoines mis en valeur

Paysages et monuments donnent un visage à l'Aveyron, participent à son identité culturelle. Les hauts lieux patrimoniaux, à l'instar de nos nombreux châteaux, contribuent à son rayonnement.

Notre soutien concerne des projets visant à restaurer le patrimoine bâti grâce à l'effort de collectivités locales, d'associations voire des particuliers.

Il s'intègre dans une démarche plus globale, notamment dans un objectif touristique et une ouverture plus large aux publics, à la médiation tournée, vers les jeunes générations, ou au soutien au bénévolat associatif.

Nos interventions s'expriment de manière élargie tant à l'égard du patrimoine protégé que non protégé (pour le clos et couvert des églises et du petit patrimoine rural).

En 2021, 107 initiatives ont été soutenues pour un montant total d'aides accordées de 451 339 €.

Actions mises en place en 2021:

Prix Départemental de la mise en valeur du Patrimoine aveyronnais : 10 000 €

Soutien aux structures départementales engagées dans des actions pour la sauvegarde, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine (Sauvegarde du Rouergue - 3 000€ et Fondation du Patrimoine 7 500€).

Patrimoine immatériel

Le Département est attaché à valoriser, tout autant, le patrimoine immatériel que constituent la langue et la culture occitane, parties intégrantes de notre culture et de l'identité de l'Aveyron. Pour l'ensemble des projets en question, le soutien au Pôle Aveyron occitan est évalué à **362 708 €** pour l'année 2021. Un montant réparti par convention entre trois structures : l'Association départementale pour la transmission et la valorisation de l'Occitan en Aveyron (initiation à la langue en direction des écoles), l'Institut occitan

de l'Aveyron (sauvegarde, promotion) et l'Ostal Joan Bodon (diffusion). Un soutien a également été apporté au Centre Culturel Occitan du Rouergue (5 500€) et par le biais d'abonnements à la revue patrimoni (3 960 €).

Avec une contribution à l'EPCC Musées Soulages estimée à 342 000 €, un apport de 80 000 € à l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes et à l'association Sur les Pas de Saint-Jacques, le rayonnement et l'attractivité de l'Aveyron sont renforcés

Chiffres clés

- Sauvegarde du Petit Patrimoine :
 14 projets aidés (41 020,50 €)
- Fonds Départemental de Soutien à la restauration du Patrimoine Rural :
 23 projets aidés (108 261 €)
- Objets mobiliers inscrits et classés :
 7 objets aidés (14 786 €)
- Monuments historiques inscrits et classés: 37 édifices aidés (253 709 €)
- Chantiers de bénévoles et fouilles archéologiques : 26 chantiers aidés (33 562,50 €)

♠ Perspectives 2022 Patrimoine

2022 se traduit par:

- la préparation d'une convention cadre avec le Pôle Occitan pour la durée de la mandature,
- la poursuite du soutien aux structures avec lesquelles nous avons noué des partenariats et accompagnement des projets notamment ceux des communes pour l'entretien et la restauration du patrimoine. Prix départemental de la mise en valeur du Patrimoine aveyronnais – édition 2022.

Défi n°4: #Culture/Patrimoine/Occitan

35





Multiplication des projets pour la médiathèque departementale

Dans la cadre du plan départemental en faveur de la lecture publique, la Médiathèque Départementale de l'Aveyron (MDA) assure une **mission** de **développement**, **d'aménagement** et **d'animation** du réseau de lecture publique.

Elle offre, aux collectivités aveyronnaises et à leurs partenaires, un service public qui passe par la mise à disposition de ressources documentaires et numériques, d'actions et d'outils de médiation culturelle, d'une offre de formation et de conseils, d'outils de méthodologie de projets, d'expertise et d'ingénierie, de la création à la gestion quotidienne d'une bibliothèque.

En 2021, elle a ouvert une offre de **ressources** en ligne (presse, magazines, vidéo, musique, autoformation) à tous les Aveyronnais et a déjà séduit plus de 1000 abonnés. La MDA a créé et publié des capsules vidéo pour tout savoir sur la lecture avec les tout-petits. Elle a favorisé le déploiement du projet d'un catalogue unique départemental, qui regroupe son catalogue et celui de de bibliothèques du département. Elle a été à l'initiative d'animations itinérantes en Aveyron, destinées à tous les publics (20 rencontres d'artistes, 22 projections de films documentaires, expositions etc.)

Chiffres clés

- Budget: 360 000 €
- 189 bibliothèques partenaires
- · 126 000 documents prêtés
- 12 650 nouveaux documents acquis

♠ Perspectives 2022 Médiathèque départementale

- Des livres et des bébés pour offrir un livre jeunesse à chaque parent d'un nouveau-né domicilié en Aveyron,
- développer les services numériques proposés en bibliothèques : prêt de livres numériques et nouvelle offre de vidéo à la demande.
- renouvellement du plan départemental de lecture publique, en mode collaboratif,
- mise en place et développement d'un Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs entre bibliothécaires aveyronnais.



Retour à la normale aux archives departementales

Les Archives départementales contrôlent, collectent, classent, conservent et communiquent les documents et les données produites et reçues par toutes les administrations situées dans le département de l'Aveyron.

Elles ont un rôle de conseil auprès des services du Département, de la constitution du document à son versement définitif aux Archives ou à son élimination. Elles s'attachent à répondre aux demandes des citoyens par la mise à disposition de documents, tant en salle de lecture que sur leur site internet, qui permettent des recherches sur l'histoire de l'Aveyron mais aussi de prouver des droits et répondre à des demandes administratives.

En 2021, les Archives départementales ont visité et conseillé **26 communes**, et ont autorisé l'élimination **d'1 kilomètre linéaire** d'archives. **200 mètres linéaires** ont été collectés et mis à disposition des habitants de l'Aveyron.

Les numéros de la Semaine religieuse et du Bulletin d'Espalion ont été mis à disposition sur le site internet des Archives et rejoignent ainsi les autres fonds de presse et d'archives intéressant l'histoire du département. **319 élèves ont été accueillis** par le **service éducatif.**

Cette année a également servi à créer l'exposition « Voyage en Aveyron, le cadastre au fil du temps », avec une implication de l'ensemble des agents des Archives.



Chiffres clés

- 24, 8 kilomètres linéaires d'archives conservées, dont 192 mètres linéaires collectés
- La fréquentation de la salle de lecture a retrouvé son niveau antérieur à la pandémie, avec 550 lecteurs physiques en salle de lecture, qui ont consulté plus de 8000 documents, 900 demandes de recherche par correspondance, et environ 100 000 lecteurs uniques sur le site internet archives.aveyron.fr, qui ont consulté 26 millions de pages.

♠ Perspectives 2022 Archives départementale

Inauguration de l'exposition « Voyage en Aveyron, le cadastre au fil du temps » du 21 juin 2022 au 30 juin 2023 ; lancement du projet d'archivage électronique pour permettre la conservation des données issues de la dématérialisation ; reprise des réflexions sur le projet de bâtiment, inscrit au PPI en juillet 2022

Sauvegarde, connaissance et promotion de l'archéologie départementale

Étudier, protéger et promouvoir le patrimoine archéologique aveyronnais. Telles sont les premières missions du service qui, sur le terrain, effectue des fouilles et des diagnostics archéologiques, des prospections-inventaires, des sondages, des fouilles d'urgence etc.

Pour le conserver intact, le diffuser et le valoriser, les agents ont poursuivi leurs efforts en effectuant, durant l'année 2021, une veille archéologique sur le territoire du Département, qui a donné lieu à un rapport annuel (4 suivis de travaux, 6 découvertes fortuites et 2 constats de destruction de sites). Leur surveillance du dégagement des vestiges archéologiques de l'église paléochrétienne de la Granède à Millau, dans la perspective de sa restauration, a nécessité 24 jours de terrain avec des bénévoles.

La poursuite de l'inventaire et du récolement des collections archéologiques issues du territoire de l'Aveyron a été une de leurs missions, dans le cadre de l'aménagement d'un Centre de Conservation et d'Étude (CCE) situé au SDIS à Bel Air (Rodez).

En plus de l'édition des **Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise n°33** (263 p.), la Direction de
l'Archéologie de l'Aveyron a été partenaire des **13° Rencontres Méridionales de Préhistoire Récentes,**du 21 au 25 septembre 2021 à Rodez, et a organisé,
avec l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine
Archéologique Aveyronnais (ASPAA), la **XXXII**ème **Journée Archéologique Départementale** à Alrance
le 30 octobre 2021.

Chiffres clés

- 99 684 € de recettes générées par la Direction de l'Archéologie (subventions, ventes ouvrages).
- 4 diagnostics d'archéologie préventive [Château de Compeyre, Creissels, Malan à Olemps, rue Béteille à Rodez] représentant 31 jours de terrain pour les agents et 2,81 hectares de superficie.
- 1 fouille complémentaire sur l'abbaye de Sylvanès (720 m²) pendant 14 jours de terrain dans la perspective de son réaménagement.
- 1 fouille de sauvetage sur des tombes rupestres à Monclarat (Saint-Rome-de-Cernon) pendant 4 jours de terrain.
- 3 rapports de diagnostics d'archéologie préventive, obligatoires, remis à la DRAC Occitanie.
- 1 fouille programmée sur le complexe protohistorique à stèles des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul).





♠ Perspectives 2022 Archéologie départementale

- La numérisation des statues-menhirs de l'Aveyron.
- Fin de l'aménagement du Centre de Conservation et d'Étude (CCE) et déménagement des collections dans ce dernier.
- Des opérations d'archéologie préventive (diagnostics).
- La poursuite de la fouille programmée des Touriès.
- Édition du n°34 des Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise.
- La fouille de sauvetage du four de verrier de Noyès à Camboulazet
- Organisation avec l'ASPAA de la XXXIIIème Journée Archéologique Départementale à Saint-Affrique.
- Édition du n°34 des Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise.



Le développement des musées départementaux

Depuis de nombreuses années, le Département s'attache à développer la connaissance, protéger et restaurer les collections, accélérer leur diffusion auprès des publics par le biais d'expositions permanentes comme temporaires ou des opérations de médiation. En s'appuyant sur ses musées, il poursuit des opérations ciblées de modernisation et d'aménagement avec, en perspective, le projet de rénovation du musée des mœurs et coutumes d'Espalion pour la création d'un nouveau musée de société.

Actions mises en place en 2021:

- Exposition Cochons: l'amour vache! Economie, histoire et représentations autour du cochon présentée au musée des arts et métiers traditionnels de Salles-la-Source de mai à novembre,
- Expositions Roquemissou Plongée dans la Préhistoire du Causse et Préhistoire : l'atelier de métallurgie du Planet (Fayet) présentées à l'espace archéologique départemental de mai à novembre,
- Exposition Secrets de terre : histoire de céramique présentée au musée des mœurs et coutumes d'Espalion de juin à septembre,
- Mise en œuvre d'une programmation culturelle tout au long de la période d'ouverture (mai novembre) : visites guidées, activités et animations en direction du public familial et pour les adultes, ateliers pédagogiques et animations en classe (« hors les murs ») à destination des scolaires, participation aux Journées du patrimoine de pays et des moulins, à la Nuit européenne des musées, aux Journées européennes du patrimoine et à la Fête de la science

Chiffres clés

- Fréquentation totale :15 556 visiteurs
- Budget de fonctionnement :
 203 400 €
- · Budget d'investissement : 51 702 €
- Recettes: 68 872 € (28 980 € de recettes de billetterie et de vente en boutique, 39 892 € de subventions de la DRAC et de la Région Occitanie)

♠ Perspectives 2022 Musées départementaux

- de nouvelles modalités de gestion des musées d'Espalion en partenariat avec la commune d'Espalion,
- le lancement d'une étude stratégique pour le développement des musées départementaux,
- la préparation de l'exposition Quand l'ailleurs est ici. Joseph Vaylet et les collections extra-européennes au musée des mœurs et coutumes d'Espalion,
- la préparation du catalogue et du livret-jeux de l'exposition Cochons : l'amour vache ! Économie, histoire et représentations autour du cochon.





Syndicat mixte du conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron (CRDA) est un établissement d'enseignement artistique spécialisé classé proposant deux disciplines : la musique sur ses 15 antennes et le théâtre sur l'antenne de Rodez. Il intervient également dans le cadre de dispositifs d'interventions en milieu scolaire, auprès de la petite enfance (RAM, crèche et multi-accueil), et dans d'autres environnements, auprès de résidents de l'hôpital et EHPAD, dans le cadre de dispositif Culture et Santé.

Son activité a été contrariée par la crise sanitaire liée au Covid et le **CRDA** s'est retrouvé dans l'impossibilité d'accueillir les élèves en cours ou d'intervenir dans les écoles. Il a su toutefois s'adapter à la situation grâce à la mobilisation du personnel enseignant, qui a notamment assuré des cours en visio-conférence.

Dans la liste des projets entrepris en 2021, le Conservatoire à rayonnement départemental a lancé l'événement « Clarisse au pays du swing », impliquant des élèves des classes de formation musicale, et ayant pour objectif de rassembler 200 choristes au cours de deux concerts en 2022. Il a poursuivi son travail de sensibilisation au théâtre au collège en participant à l'ouverture de ce dispositif pour une classe de 5e au collège de Saint-Geniez-d'Olt et favorisé la création de chorales intergénérationnelles. Sa participation a également été visible durant le concert à l'Olympia, à Paris, des Classe à Horaires Aménagés Musique du collège des Quatre-Saisons d'Onet-le-Château et dans la rencontre-jumelage des « orchestres à l'école » entre les écoles de Sainte-Geneviève-sur-Argence et Ramadier de Rodez.

Chiffres clés

- 1 212 élèves inscrits en enseignement spécialisé (740h de cours hebdomadaires)
- 1 402 élèves en enseignement partenarial avec l'Éducation Nationale et la Direction Départementale de l'Enseignement Catholique
- 40 disciplines artistiques enseignées et 85 ateliers et orchestres



Défi n°5 #Jeunesse/ Éducation/Immobilier départemental

L'action pour la jeunesse, un nouveau pilier de l'action du Département. Cette politique ambitieuse en faveur de la jeunesse constitue un volet prioritaire du Projet départemental. Demain, les jeunes doivent trouver leur place ici et devenir des citoyens engagés et des ambassadeurs de l'Aveyron.

Le Département se doit de les guider et les accompagner dans leurs parcours d'adolescents, d'étudiants et de citoyens au service de tous. Il doit aussi les associer à la réflexion, avec les partenaires des mondes de l'éducation et de la formation. Cette volonté politique forte se traduit par des actions en faveur des collégiens, des lycéens et des étudiants.

Le collège du Larzac en perspective

Le Département a en charge la gestion des collèges publics de l'Aveyron. Il fournit les moyens financiers aux établissements au travers d'une dotation annuelle de fonctionnement leur permettant d'assurer les charges liées à l'exploitation des bâtiments. Il met à disposition des établissements des agents qui ont pour mission d'assurer l'entretien et la maintenance des locaux, et également de produire les repas à destination des élèves pour le service de restauration, soit 1,1 million de repas servis chaque année.

En collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) en Aveyron, des élus du territoire et des chefs d'établissement, le Département a modifié en partie la carte scolaire datant de 2009. Cette mise à jour a permis de régulariser de nombreuses dérogations et de garantir l'équilibre des effectifs à moyen terme. La sectorisation de Rodez et la création du secteur du futur collège du Larzac font l'objet d'une concertation complémentaire et seront définis pour la rentrée 2023.

Pour la construction du collège et gymnase situés à La Cavalerie, les travaux ont débuté en 2021 sous une maîtrise d'ouvrage commune, Département et CCLV (communauté de communes Larzac Vallées) organisée en groupement de commande dont le coordonnateur reste le Département. A l'issue des fondations spécifiques réalisées dans un milieu karstique très complexe, les bâtiments se sont érigés. Le projet est labellisé NOWATT avec des matériaux à fort potentiel environnemental (toitures végétalisées, pierres de carrière afin de limiter le béton, ossatures en bois-paille, récupération des eaux de pluie etc.). Le chantier reste exemplaire en gestion des déchets et s'inscrit parfaitement dans le territoire préservé du Larzac. Les aménagements intérieurs seront réalisés en 2022.

Chiffres clés

- 41 collèges dont 21 publics et 20 privés
- · 11 899 collégiens
- · 1,1 million de repas servis
- · 195 agents du Département



Un Département attentif à ses jeunes

Le Département de l'Aveyron a pour objectif de développer une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse. Ses enfants doivent trouver leur place dans notre Aveyron de demain afin qu'ils deviennent des citoyens engagés et les ambassadeurs de leur territoire.

Notre collectivité souhaite les guider, les accompagner et les soutenir dans leur parcours d'adolescent, d'étudiant et de citoyen au service de tous. Elle veut associer la jeunesse et les partenaires à la réflexion durant toute la mandature et coconstruire leur avenir en prenant en compte leurs besoins.

À l'image du Conseil départemental des jeunes, qui a poursuivi ses actions en 2021. Cet éveil civique sert de prise de conscience des responsabilités locales et les associe activement à la vie du département, au travers du projet de construction du collège de la Cavalerie pour lequel ils se sont mobilisés et ont pu prendre part aux réflexions.

Le dispositif Accompagnement des jeunes qui bougent, sous la forme d'aides pour les voyages scolaires éducatifs en France ou en Europe, leur permet de travailler autrement et de raviver la curiosité et le goût de l'apprentissage. Il participe à la réduction d'inégalités sociales et les engage à une confrontation d'un savoir plutôt théorique à une réalité parfois plus complexe.

Le Département participe aussi au nécessaire effort de **Devoir de mémoire.** Il accompagne les établissements scolaires dans leurs projets pédagogiques dans cet appel à la mémoire et dans la transmission des valeurs pour lesquelles des femmes et des hommes ont combattu et parfois donné leurs vies.

Chiffres clés

- 20 000 élèves dans le second degré en Aveyron (+ 0,2 % sur les 5 dernières années)
- · 4 000 étudiants
- · 41 Conseillers départementaux juniors

♠ Perspectives 2022 Jeunesse

- Sectorisation des collèges de Rodez et création du secteur de La Cavalerie : Concertation des élus concernés pour une mise en œuvre à la rentrée 2023.
- Collège du Larzac : poursuite de la construction avec livraison du gymnase en fin 2022.
- Développer la politique jeunesse autour de plusieurs axes en créant notamment des parcours spécifiques pour soutenir les jeunes aveyronnais dans leur projet. Leur permettre d'expérimenter et d'explorer encore plus simplement leur territoire et audelà, leur proposer un magazine dédié, développer les visites à l'hémicycle et hors les murs comme un véritable outil de médiation au service de la citoyenneté, permettre des rencontres avec le milieu professionnel dont les filières aveyronnaises d'excellence,
- Relancer une nouvelle mandature
 « Conseil Aveyron Jeunes » sous le signe du dynamisme et des valeurs de l'olympisme...





úéfi n°6 : #Solidarités 4

Défi n°6 #Solidarité

Vers le développement social local

Le rôle du Département, chef de file de l'action sociale et médico-sociale, est conforté avec l'objectif de développement social local. Le Département a pour ambition de renforcer ses politiques solidaires et d'innover en matière de réponses et d'interventions sociales.

48 Défi n°6 : #Solidarités

Un accompagnement encadré pour les bénéficiaires du RSA

Le Département accompagne les personnes en situation d'exclusion sociale ou professionnelle pour leur permettre de retrouver un emploi ou favoriser leur insertion sociale.

Le Pôle Solidarités Humaines coordonne la politique d'insertion envers les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), et plus largement des publics en situation précaire.

Actions en 2021

Après une année 2020 impactée par la crise sanitaire, suivie d'une crise économique, l'année 2021 a été marquée par un rebond permettant à ces bénéficiaires les plus proches de l'emploi de revenir vers une activité salariée.

Le contexte plus favorable a généré des tensions de recrutement dans plusieurs secteurs d'activités et fait émerger une nouvelle forme d'accompagnement autour de forums pour l'emploi depuis l'automne 2021.

Cette année a permis de mettre en place une procédure d'orientation des bénéficiaires du RSA en 30 jours maximum et de leur proposer un rendez-vous d'accompagnement en 15 jours. Elle a également servi au déploiement de la garantie d'activité, permettant un accompagnement socioprofessionnel pour 847 bénéficiaires, pour

la création d'entreprise ou la recherche d'emploi salarié. 154 contrats aidés ont pu être signés dans les secteurs marchand et non-marchand. Un accompagnement a été fait dans un même temps pour 713 personnes dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement.

Chiffres clés

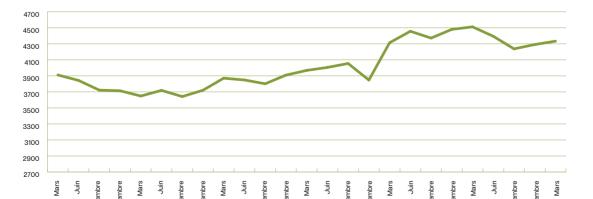
- · 4 293 foyers bénéficiaires du RSA
- 27 444 085 € pour le paiement de l'allocation RSA
- · 3 918 048 € au titre des politiques d'insertion

♠ Perspectives 2022

Accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA

- Mise en place du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi
- Développement du programme de mobilisation pour l'emploi en faveur des bénéficiaires du RSA par la reprise d'une activité facilitant le retour à l'emploi ou une action d'insertion professionnelle
- Simplification des dispositifs d'aide au logement, notamment le fonds de solidarité logement

Évolution du nombre d'allocataires du RSA en Aveyron





La protection des majeurs vulnérables et la lutte contre les violences en ligne de mire

La prévention et la protection des personnes adultes vulnérables constituent l'une des missions fondamentales de l'action sociale et médico-sociale.

A ce titre, le Pôle Solidarités Humaines pilote le dispositif de protection administrative (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé), recueille et traite les signalements de majeurs (Informations Majeurs Signalés), assure le lien avec les autorités judiciaires et apporte son expertise aux professionnels et aux particuliers, pilote la mise en œuvre du Schéma Départemental Prévention et Protection des Majeurs en Situation de Vulnérabilité (SPPMV). L'année 2021 a permis au service de développer les données de l'Observatoire Départemental Majeurs Vulnérables.

Ce même Pôle coordonne l'action départementale de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. Outre une participation à la semaine de sensibilisation et de lutte contre les violences sexuelles sur mineurs et majeurs vulnérables, les douze derniers mois lui ont permis la poursuite de l'animation d'ateliers et la mise en place de deux nouvelles sessions de formation pour les professionnels médico-sociaux du Département. Les agents ont accentué leurs efforts sur le dispositif du Point Conseil Budget (PCB), dont les statistiques ont été intégrées au sein du logiciel de recueil des données d'action sociale.

 481 dossiers traités (146 de MASP, 214 signalements Majeurs Vulnérables, 59 demandes de protection introduites au Parquet civil, 41 recueils de renseignements du Parquet civil)

• 16 ateliers sur les violences faites aux femmes animés sur les 4 territoires d'action sociale

• 50 personnes accompagnées dans le cadre du PCB d'octobre à décembre 2021.

♠ Perspectives 2022 Protection des majeurs

Protection des majeurs vulnérables

- Signature du nouveau Schéma
 Départemental Prévention et

 Protection des Majeurs en Situation
 de Vulnérabilité et lancement des

 nouveaux travaux
- Violences faites aux femmes:
 participation à la journée internationale
 de lutte contre les violences faites aux
 femmes du 25 novembre/Réflexion
 partenariale sur le déploiement de
 postes d'Intervenants Sociaux en
 Commissariat ou Gendarmerie.
- Consolidation du PCB et son intégration au sein du Conseil départemental de l'inclusion financière.

50 Défi n°6 : #Solidarités

Innover et expérimenter pour ameliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie

Le Département œuvre pour préserver l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, résidant à domicile ou accueillies en établissement, en leur proposant une prise en charge en adéquation avec leur parcours de vie. Dans cette perspective, les professionnels du Pôle Solidarité Humaines accompagnent les Aveyronnais ainsi que les responsables des différentes structures.

Cette politique se traduit par la mise en œuvre d'actions qui s'articulent autour de la prévention du vieillissement et de la perte d'autonomie, de la qualité du bien vieillir à domicile, de la continuité d'accompagnement du domicile à l'établissement, de la structuration et de la coordination des parcours.

Elle se concrétise à travers l'attribution et le financement de prestations (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale à l'Hébergement, Prestation de Compensation du Handicap etc.) et le développement, le suivi et le contrôle de l'offre de services à domicile et en établissement, le déploiement d'innovations et d'expérimentations visant à aller plus loin dans l'amélioration des réponses apportées.

L'accès aux droits des personnes en situation de handicap est géré par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), guichet unique, chargé de l'accueil, de l'information, de l'évaluation des besoins de compensation du handicap et de l'accompagnement et des personnes en situation de handicap. Une formalisation de la feuille de route stratégique et opérationnelle a été faite pour ce service, dans le cadre du conventionnement avec la CNSA.

Un rappel à l'appel à projets CNSA pour le déploiement d'une plateforme des métiers

de l'autonomie a été lancé. La candidature du Département a été retenue.

La crise sanitaire a favorisé les prises de contact et le suivi régulier de l'ensemble des structures autorisées par le Département. Cette période a également permis le pilotage de l'organisation des équipes mobiles de **vaccination** au sein de certains établissements sociaux et médico-sociaux (mise à disposition de professionnels de santé du Département).

Les modalités de pilotage stratégiques d'une démarche **pour expérimenter** un modèle innovant de prévention et de prise en charge globale pour les personnes âgées de 60 an et plus ont été définies avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Elles devront coordonner le parcours de ces mêmes personnes et l'adapter à l'évolution de leurs besoins.

Les agents du Pôle ont profité de cette année pour participer au comité de pilotage de création d'un premier « EHPAD de demain » prévu à Onet-le-Château.

2021 a coïncidé avec l'engagement du Département dans la réalisation d'un état des lieux de l'existant en matière **d'habitat inclusif** et d'analyse des besoins de projets de création de résidence autonomie. La mise en œuvre d'une tarification à 22 € pour tous les SAAD a été décidée pour innover dans la prise en charge et le maintien des personnes à domicile.

Sur le volet handicap, une cartographie des circuits de traitement des dossiers de demandes de droits et de prestations a été entreprise tout comme une identification des points d'amélioration afin d'améliorer et simplifier le traitement, avant sa mise en œuvre en 2022.

Des travaux ont été lancés, dans un autre temps, pour analyser les besoins en vue de la création de places de SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) destinés aux personnes autistes.



Chiffres clés

- 96 274 personnes de 60 ans et plus en Aveyron (34,4 % de la population)
- 16 395 personnes bénéficiaires d'une prestation versée par le Département
- 16 395 droits pour les personnes handicapées décidés par la MDPH
- 14 Points info seniors conventionnés couvrant 91% du territoire départemental
- Personnes âgées : 81
 établissements (dont
 62 EHPAD) avec 5 775
 places
- Personnes en situation de handicap
 : 17 établissements et 6 services
- 24 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) autorisés par le Département.

♠ Perspectives 2022 Autonomie et parcours de vie

- Plateforme de l'autonomie: Présentation de la démarche à tous les partenaires en mars 2022, lancement de l'Appel à candidature pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage mi 2022, début des travaux de concertation sur chaque territoire fin 2022.
- Déploiement du dispositif de relayage pour les aidants et signature d'une convention avec la MSA et l'ADMR intégrant les modalités d'accompagnement financier du Département
- Ouverture d'un appel à candidatures pour le développement de l'habitat inclusif et l'attribution de l'Aide à la Vie Partagée et lancement d'un AAP pour la création de places de Résidences Autonomie
- Suivi de projets complexes d'EHPAD en lien avec l'ARS (CH Villefranche, Résidence du Pays Capdenacois, CH les Peyrières, Rivière sur Tarn, Broquiès etc.)
- Lancement des travaux pour la territorialisation de l'accueil de la MDPH
- Ouverture du premier établissement d'accueil médicalisé pour adultes présentant un polyhandicap et des troubles du spectre autistique et création de places de SAMSAH autiste

52 Défi n°6 : #Solidarités

La protection de l'enfance et de la famille, une compétence majeure du Département

L'enfance, la jeunesse et la famille sont des compétences majeures du Département. Le Pôle Solidarités Humaines a vocation à mettre en œuvre et animer les politiques départementales de prévention et de protection en faveur de l'enfant et de sa famille.

Certaines actions de prévention et de protection sont directement mises en œuvre par la DPPEF (accompagnement des assistants familiaux, gestion du dispositif d'accueil, accompagnement des Mineurs Non Accompagnés-MNA, Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes - CRIP, Agrément adoption, Agréments des Modes d'Accueil, Service de Protection Maternelle et Infantile) et d'autres sont mises en œuvre par les Territoires d'Actions Sociale (accompagnement à la parentalité, actions individuelles ou collectives de prévention, suivi des mesures de l'aide sociale à l'enfance-ASE...).

Dans la continuité de la politique déjà mise en place les années précédentes, 2021 a permis des avancées sur plusieurs dossiers. Une convention, signée entre le Département, la Préfete de l'Aveyron et l'ARS, a permis de définir la stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance (SNPPE) 20-22.

- Une réponse a été donnée, dans un second temps, à l'appel à projet de la CPAM, dans le cadre de la stratégie de lutte contre les conduites addictives chez les familles accompagnées par la PMI.
- Sur le volet du plan pauvreté, la lutte se renforce contre les sorties sèches de l'ASE en favorisant le déploiement d'un nouveau dispositif d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs.
- En matière de stratégie d'attractivité et de recrutement des Assistants Familiaux, des séjours de vacances ont été organisés pour permettre

une meilleure prise de congés et limiter les situations de surcapacité.

- Un Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de l'Oustal a été signé au cours de cette même année.
- Une période qui a vu les professionnels de santé de PMI se mobiliser contre le Covid dans les EHPAD dans le cadre de l'équipe mobile vaccination.

Du côté de la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MDEF), ouverte 24h/24, des partenariats ont été renforcés. En particulier, pour cet établissement d'accueil d'urgence du dispositif de protection des mineurs et des femmes enceintes ou parent isolé avec enfants, avec les services de pédopsychiatrie.

Chiffres clés

- 807 enfants et jeunes majeurs accueillis au titre de la protection de l'enfance dans le cadre de mesures ASE administratives (197) ou judiciaires (558 Placements et 55 Tiers Digne de Confiance) dont 161 MNA confiés au Département
- 858 enfants et jeunes majeurs suivis à domicile (306 mesures administratives 552 judiciaires)
- MDEF: 80 bénéficiaires (enfants/ adolescents/familles) accueillis en internat, 55 bénéficiaires accueillis en externat
- 228 mineurs non-accompagnés mis à l'abri en vue d'une évaluation de leur isolement et de leur minorité
- 864 informations préoccupantes sur 1 567 situations d'enfants communiquées à la CRIP
- PMI: 2 437 enfants bénéficiaires d'un bilan de santé en école maternelle, 4 440 visites à domicile par les puéricultrices, 857 visites post-natales précoces réalisées

♠ Perspectives 2022 Enfance et famille

- Audit ASE et déclinaison de la feuille de route Aide Sociale à l'Enfance,
- Organisation d'une conférence grand public et d'une conférence pour les professionnels sur les 1000 premiers jours de l'enfant en partenariat avec l'UDAF : octobre 2022.
- Organisation d'une journée partenariale juin 2022: « L'évolution des troubles psychiques. Quels outils pour une coopération efficace? »,
- Dans le cadre de la SNPPE: création de places dédiées aux enfants protégés en situation de handicap au Pôle des Compétences et Prestations Externalisées,
- Négociation de CPOM avec
 l'Association Emilie de Rodat et
 l'Association Millau Ségur,
- Formation des Assistants familiaux par le Centre d'Action Medico Sociale Précoce sur les troubles de l'attachement,
- Élaboration d'un journal trimestriel par les assistants familiaux pour les assistants familiaux.
- Travail sur les missions et les conventionnements des Centres de Santé Sexuelle.



♠ Perspectives 2022 Maison Départementale Enfance Famille :

- Poursuite du développement de partenariats (FJT, maison d'enfant, ITEP...),
- Mise en place d'atelier de médiation auprès des usagers (équithérapie, atelier carton, camps),
- Réécriture des projets de service de l'établissement.



54 Défi nº6 : #Solidarités

Le développement social local

pour améliorer les conditions de vie et la cohésion sociale

Le Département a pour objectif d'engager des démarches sur les territoires en mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires d'allocations. citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources disponibles, afin de faire émerger des projets locaux innovants permettant de renforcer l'inclusion et la cohésion sociale.

Ainsi, les dynamiques de développement social constituent, en complément de l'action individuelle des processus de transformation qui visent l'amélioration des conditions de vie des habitants et renforcent la cohésion sociale sur un territoire défini. Les projets de territoire d'action sociale et les dispositifs départementaux « sport et lien social » ou « culture et lien social » s'inscrivent dans cette dynamique. Ils visent à faire émerger des actions coconstruites entre acteurs- du sport ou de la culture et de l'action sociale- au service du développement local, de la cohésion sociale et de tous les aveyronnais.

Actions mises en place depuis juillet 2021

L'année 2021 a permis de faire aboutir les initiatives soutenues dans le cadre de l'appel à projet « culture et lien social » en 2020 et qui avaient été interrompues du fait de la crise sanitaire. 3 nouveaux projets « sport et lien social » ont été lancés. Diverses actions localessemaine de sensibilisation aux violences éducatives ordinaires sur le sud Aveyron ou Lieu d'Accueil parents-enfants sur Villefranche de Rouergue ont été financées.

Chiffres clés

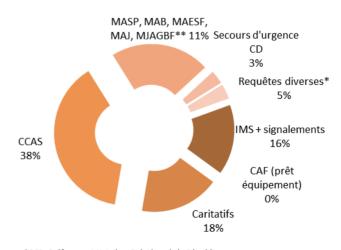
- · 11 projets accompagnés
- · Près de 30 partenaires mobilisés
- 53 214€ de subventions attribués

№ Perspectives 2022

- Une nouvelle formule d'appel à projet départemental « sport et lien social » sera lancée fin septembre 2022.
- Un forum valorisant les initiatives soutenues ces dernières années sur le volet « culture et lien social » aura lieu en novembre et sera l'occasion de relancer une dynamique départementale au service de bassins de vie.

Les rapports de situation sociale

Les territoires d'action sociale ont effectué 5 795 rapports de situation sociale. Ce nombre est en hausse par rapport à 2020 (+ 16,5 %).

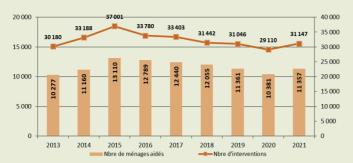


*PCD, Préfecture, Ministère, Président de la République

**1ère demande et renouvellement

Zoom sur les rapports de situations sociales ne relevant pas des domaines enfance-famille, emploi-insertion-logement et personnes âgées-handicapées

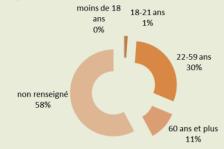
Les ménages aidés et les interventions sur l'année



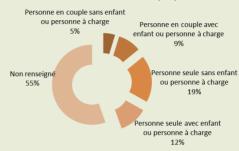
11 357 ménages aveyronnais ont été aidés (+ 9 % par rapport à 2020) et ont donné lieu à 31 147 interventions (+ 7 % par rapport à 2020) pour une population totale de 279 595 habitants (INSEE RP 2019).

La typologie de la population aidée

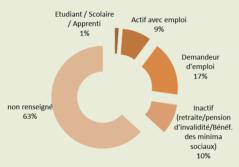
L'âge de la population aidée



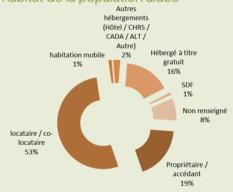
La situation familiale de la population aidée



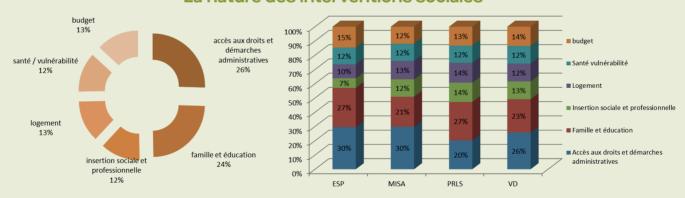
La situation professionnelle de la population aidée



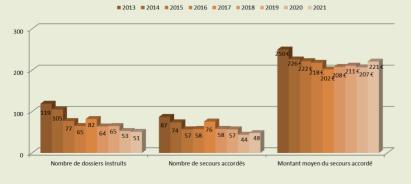
L'habitat de la population aidée



La nature des interventions sociales



Les secours d'extreme urgence



Le secours d'extrême urgence est une aide sociale facultative extra-légale délivrée par le Président du Département visant à assurer la permanence de la couverture des besoins élémentaires pour des publics en grande difficulté en situation de rupture totale et non prévisible des ressources.



Défi n°7 : #Mobilités

Défi n°7 #Mobilités

Le Département se donne de nouveaux objectifs de développement des mobilités douces et assure la sécurité sur ses 5 911 km de routes départementales. En parallèle, il se mobilise pour l'ouverture du territoire vers l'extérieur (transport ferroviaire, avion, etc.).



Une programmation pluriannuelle d'investissement imaginée jusqu'en 2035

Lors du vote du programme de mandature du 10 décembre 2021, l'assemblée départementale a acté la nécessité, pour la collectivité, de disposer d'une vision pluriannuelle ses investissements routiers.

La route reste en effet le seul moyen de mobilité pour la desserte du territoire aveyronnais. Il est donc essentiel de définir les priorités d'aménagements et de déterminer les moyens financiers nécessaires à l'entretien et à la modernisation du réseau routier départemental pour atteindre les objectifs.

Un projet de Programme Pluriannuel d'Investissement sur la période 2022 à 2035, basé sur les axes prioritaires suivants, a été défini durant l'année 2021 :

- Poursuite de la mise à 2x2 voies de la RN88 dans le Département de l'Aveyron,
- · Modernisation du réseau structurant,
- · Amélioration des temps de parcours,
- Desserte routière du nouvel hôpital sud aveyronnais,

- Modernisation du réseau secondaire, essentiel aux usages du quotidien,
- · Opérations spécifiques sur ouvrages d'art,
- · Sauvegarde du patrimoine routier,
- · Partenariats avec le bloc communal.

Chiffres clés

577 M€ de prévision d'investissement entre 2022 et 2035

- Concertation avec les maires et Présidents de communautés de communes sur les opérations à porter au programme,
- Arrêt du scénario et vote par l'Assemblée Départementale d'un programme pluriannuelle d'investissement (PPI),
- Validation des opérations retenues pour l'année.

Défi n°7: #Mobilités 59

Une politique foncière tournée vers l'avenir

Dans le cadre de ses compétences et pour la réalisation des défis de la mandature, le Département doit acquérir de nombreuses emprises foncières bâties et non bâties.

Les négociations amiables sont toujours privilégiées. Pour accélérer le transfert de propriété et donc le règlement du prix de vente aux propriétaires et limiter les frais, des actes en la forme administrative (ventes/échanges) sont réalisés en interne, conformément à l'article L 1311-13 du CGCT. Par ailleurs, le service foncier apporte du conseil et de l'assistance aux services du Département en matière foncière ainsi qu'aux communes membres d'Aveyron Ingénierie.

Dans le cadre de ses actions, celui-ci a signé dans le cours de l'année 2021 une **convention avec la SAFER** pour constituer des réserves foncières dans le cadre de la création d'une liaison RN 88-RD 911 permettant de dévier Flavin et La Primaube.

Chiffres clés

- 219 actes de ventes/échanges signés dont 216 en la forme administrative et 3 notariés
- Les commissions permanentes ont approuvé : acquisition de parcelles représentant une surface de 13ha 06a 11ca pour un montant de 219 550,75 €, cession de parcelles d'une superficie de 8ha 79a 85ca pour un montant de 279 004,28 €.
- L'ensemble de l'activité foncière a généré un mandatement de 531 968,69 €.

- Mise en œuvre du Contrat de Projets Aveyron Territoires (CPAT) avec Rodez Agglomération et la Commune de Rodez, approuvé par la commission permanente du 4 février 2022 :
 - Cession des haras à la commune de Rodez.
 - Cession de l'immeuble 33 avenue Victor Hugo,
 - Acquisition de l'immeuble Burloup,
 Il Avenue de l'Europe,
 - Acquisition de l'immeuble sis place Adrien Rozier.
- Lancement de plusieurs procédures de transfert de propriété prévues par le Code de la Voirie Routière dans le cadre d'élargissement ou de redressement de routes départementales,
- Référé constat avant travaux d'aménagements routiers pour éviter des mises en cause abusives de la responsabilité du Département.



60 Défi n°7: #Mobilités

Un effort de modernisation du réseau routier departemental

Le projet Départemental, sur la période 2021 - 2028, définit comme prioritaire la modernisation et l'aménagement de son réseau routier. La RN 88 en est un exemple.

Cette politique s'appuie sur les objectifs suivants :

- · Désenclavement du territoire,
- · Sécurité et confort des usagers,
- Attractivité économique et touristique de l'ensemble du territoire aveyronnais, avec un objectif transversal de préservation de la biodiversité,
- Expérimenter l'usage de nouveaux matériaux de voirie en lieu et place du bitume : réalisation d'un chantier expérimental au cours de la mandature.

Une opération de modernisation a été entreprise sur la RD911 à hauteur de Bois de Tries. L'itinéraire **classé liaison verte** assure la liaison entre Millau (A75) et Cahors (A20).

L'aménagement de la section entre le carrefour du Roucous et la tournée du Mauriac (côte de Bois de Tries), sur la commune de Vezins-de-Lévézou, a permis de sécuriser cet axe très sinueux et au profil en long prononcé. Sur ce même axe, l'aménagement des carrefours et des différents accès agricoles, ainsi que la création d'un créneau de dépassement ont grandement amélioré les conditions de circulation.

L'aménagement, entièrement porté et financé par le Département, a été réalisé de septembre 2020 à septembre 2021, pour un coût total de 3,5 M€ TTC.

Chiffres clés

- 5 911 km de routes départementales,
 2ème réseau routier d'Occitanie
- 35 M€ consacrés à la modernisation des routes

- RD992 73 : Sécurisation du carrefour en sortie de Saint Georges de Luzençon,
- RD 809, Boulevard urbain de Millau: 2ème tranche de l'aménagement du boulevard en partenariat avec la commune. Thématique intégrée aux «Contrats de Projets Aveyron Territoire» Millau et Millau Grands Causses.



Défi n°7: #Mobilités 61

Un domaine public routier departemental entretenu

Malgré des budgets de plus en plus contraints, le Département a maintenu, au fil des années un effort financier conséquent en faveur de son réseau routier. La gestion et l'exploitation du domaine public routier se doivent donc d'être à la hauteur des investissements réalisés. Par ailleurs, la poursuite des objectifs prioritaires que sont la sécurité routière, l'amélioration du réseau routier et sa bonne conservation, se décline aux travers de nombreuses missions prises en charge par les services des routes et des mobilités.

Un relèvement de la vitesse maximale autorisée (VMA) à 90 km/h a été instauré sur 1 040 km de routes départementales après avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité Routière, réunie le 31 mars 2021. Pour mettre en œuvre cette mesure, les services techniques départementaux ont procédé à la pose de près de 900 panneaux « 90 » implantés après chaque carrefour entre routes départementales et tous les 5 km en section courante.

En matière de **transport des élèves en situation de handicap,** 60 circuits de ramassage ont été organisés au bénéfice de 278 élèves et étudiants. Un règlement relatif au transport des élèves en situation de handicap a été validé par l'assemblée départementale.

Sur le volet **signalisation et équipements de la route,** le renouvellement du marquage a été fait sur près de 890 km de routes départementales. 7 800 mètres linéaires de glissières de sécurité et 3 900 mètres linéaires de mur de retenue en béton ont été créés sur les axes du territoire alors que la signalisation verticale a été renouvelée sur 130 km.

Chiffres clés

- 552 arrêtés de circulation, 202 avis transports exceptionnels, 74 avis épreuves sportives, 408 avis sur dossiers d'urbanisme, délivrés en 2021
- 982 autorisations de voirie délivrées en 2021 dont 107 au titre de l'énergie électrique et 200 concernant le déploiement du réseau Très Haut Débit
- 477 554 € de redevance d'occupation du domaine public routier perçus en 2021

- Balisage des circuits Vélo et fromages du Laquiole et du Roquefort ;
- Actualisation du règlement de voirie;
- Conventions de gestion avec les communes pour préciser les responsabilités et les modalités d'entretien du réseau routier départemental en agglomération.



62 Défi n°7 : #Mobilités

Des ponts entretenus sur la RD200

Le patrimoine routier du Département compte 1 477 ponts et 9 tunnels. Sont considérées comme pont toutes les constructions permettant de franchir une brèche (cours d'eau, voie de circulation...) et ayant une ouverture supérieure à 2 mètres.

Depuis 1990, l'ensemble de ces ouvrages de franchissement fait l'objet d'une visite périodique de leurs structures, de leurs fondations et de leurs équipements.

La mise en place de la surveillance systématique des ponts depuis pratiquement 30 ans permet d'avoir une bonne connaissance du patrimoine et de son évolution.

Les programmes des opérations de réparation sont établis en privilégiant les ouvrages les plus dégradés situés sur les itinéraires présentant l'importance fonctionnelle la plus importante (trafic, impact économique d'une restriction de circulation...).

2021 a servi à la sécurisation des 6 tunnels situés sur la RD200, entre les cantons des Raspes et Lévézou et des Monts du Réquistanais. Ces tunnels ont été construits au début du vingtième siècle pour permettre le passage de trains en voie unique, mais n'ont jamais été exploités par le transport ferroviaire. Les nombreux ouvrages réalisés ont ainsi été convertis en une plateforme routière départementale. En vue de son exploitation et conformément à la règlementation, le Département a établi un dossier de sécurité relatif aux 6 tunnels de la RD 200. Celui-ci a été présenté à la sous-commission départementale pour la Sécurité des Infrastructures et Systèmes de Transport qui a autorisé le Département, le 27 février 2020, à exploiter ces tunnels sous réserve de certaines actions. Dans ce cadre, celui-ci a réalisé des travaux de réfection de la chaussée, dont une partie par hydrorégénération de l'enrobé enfin d'éclaircir la couche de roulement et d'améliorer la visibilité du conducteur dans les tunnels.

En complément, et afin d'améliorer la sécurité, des dispositifs complémentaires ont été mis en place :

- · des balisages lumineux pour améliorer la visibilité et la sécurité de l'usager
- des barrières de sécurité afin d'interdire l'accès à tout véhicule en cas d'incidents dans le tunnel

Le montant global de ces travaux s'est élevé à 1 M€ TTC.

Un exercice de sécurité réel a été réalisé dans le tunnel de Lincou en collaboration avec les services de la Préfecture et du SDIS.

Chiffres clés

- Valeur à neuf du patrimoine des ouvrages de franchissement : 551 M€
- · 2,1 M€ investis en 2021

- Poursuivre les efforts engagés pour surveiller et maintenir l'état de ce patrimoine.
- Poursuivre les études de réparation des ponts importants (Brousse-le-Château, Maziès, Couffoulens, Saint-Affrique).
- Engager les travaux de réhabilitation du pont de Saint-Izaire pour un montant total de 3 M€, travaux qui se poursuivront en 2023,
- cofinancer la rénovation du pont de Cajarc en partenariat avec le Département du Lot pour un montant de 0.6M€ réparti pour moitié entre les deux collectivités.



Sauvegarde des chaussées

Le patrimoine routier est soumis aux effets du trafic, du vieillissement et des agressions climatiques. Il subit inévitablement des dégradations. Le Département a pour compétence de « sauvegarder » ce patrimoine. La sauvegarde comprend toutes les actions visant à assurer la pérennité du patrimoine, et la sécurité des usagers. La « durée de vie » moyenne d'une chaussée se situant, en fonction de l'importance fonctionnelle de la route, entre 15 et 20 ans, la sauvegarde concerne notamment le renouvellement ou le renforcement périodique des couches de roulement.

L'année 2021 a permis l'optimisation des études de dimensionnement grâce aux investigations préalables réalisées par le laboratoire départemental routier.

Chiffres clés

- 11 M€ investis
- 325 km traités (5,5 % du réseau total)
- 35 000 t d'enrobés bitumineux
- · 40 000 t de graves émulsion
- 140 ha d'enduit superficiel

- Réaliser un diagnostic général des chaussées.
- Mesurer l'adhérence des chaussées du réseau structurant pour affiner la connaissance de l'état du patrimoine et apporter une aide essentielle à la programmation des travaux

64 Défi n°7 : #Mobilités

Une viabilite du réseau routier départemental à toute épreuve

Fort de ses 5 911 km de route, le réseau départemental représente un patrimoine stratégique dont l'entretien et la modernisation contribuent à l'équilibre et à l'attractivité des territoires aveyronnais. La politique routière adoptée par le Département par délibération du 25 mars 2016, détermine les modalités de mise en œuvre des tâches de viabilité.

Ces missions recouvrent les actions d'exploitation, d'entretien courant (interventions d'urgence ou programmables) et de conservation du domaine public routier départemental. Cinq plans d'interventions précisent les niveaux de service à l'usager définis par la politique routière, ainsi que les méthodes de mise en œuvre :

- · Plan d'intervention Viabilité Hivernale,
- · Plan d'intervention Surveillance Active,
- · Plan d'intervention Végétation,
- · Plan d'intervention Convergence des Efforts,
- · Plan d'intervention Ouvrages d'Art.

En charge de ces missions, les services des routes et des mobilités organisent les interventions des services du Département (siège à Flavin et 4 centres techniques départementaux) et recourent également à la sous-traitance pour les travaux de viabilité (fauchage, déneigement, etc.). Les services routiers s'appuient sur des moyens matériels, humains et financiers conséquents : 30 centres d'exploitation regroupent 210 adjoints techniques encadrés par 30 chefs de centre, pour une réalisation 2021 en budget de fonctionnement de 12 millions d'€.

68 circuits en régie épaulés par 46 marchés confiés à des prestataires externes ont constitué la viabilité hivernale pour la campagne 2021-2022. Le volume des interventions se chiffre à 1168 et la consommation de sel de déneigement à 3 819 tonnes.

La surveillance/entretien normal du réseau représente 6 891 journées/agents pour les activités de fauchage et de débroussaillage et 3 179 journées/agents pour la préparation des chantiers de revêtement.

Un **partenariat Viafauna** avec la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie (FRCO) a permis l'élargissement du relevé de la mortalité de la faune sauvage à l'ensemble des réseaux.

Chiffres clés

- Journées d'agents sur chantier :32 648 pour l'année 2021
- 35 agents pour 1 000 km de route : un des ratios longueur de réseau/effectif les plus faibles de France
- O litre de produit phytosanitaire épandu sur les dépendances du domaine public routier départemental
- · Budget de fonctionnement 12M€

- Mise en œuvre d'une action de sensibilisation des usagers à la sécurité des agents des routes;
- Projet Départemental, #5.11: une réflexion est menée concernant la mise en place d'une information automatisée et spécifique à destination des usagers des routes départementales sur les conditions de circulation notamment lors d'épisodes climatiques significatifs;





Un parc départemental de 600 véhicules

Le Parc gère et entretient une flotte de 600 véhicules roulants (420 véhicules légers et utilitaires, 110 poids lourds et 70 engins de TP) et de 60 camions, équipés en saleuse et outils de raclage, qui assurent le déneigement.

L'entretien et les réparations de ces véhicules sont soit effectués au niveau de l'atelier du Parc en interne, soit réalisés par des garages privés au travers de marchés publics. Un suivi analytique est assuré avec l'aide du logiciel GESCAR. Le renouvellement est programmé sur la base de 2 critères (âge et heures ou kilomètres), croisé avec l'état général et le coût d'entretien du véhicule.

Egalement, au sein du Parc, une équipe d'exploitation réalise des travaux d'entretien routier pour le compte des subdivisions territoriales (marquage routier, pose de glissières de sécurité, réparations de chaussée, lamier...).

L'année 2021 a été marquée par l'**achat de 8 véhicules électriques** conformément aux engagements de la collectivité et pour répondre aux exigences de la réglementation sur l'obligation d'achat de véhicules à faibles et à très faibles émissions de CO².

5 sites disposent de **bornes de recharges** pour ces véhicules électriques : Centre Technique Départemental Flavin, Maison des Solidarités Départementales (MSD) de Rodez, MSD Decazeville, Site Paraire, Immeuble impasse des Vieux Chênes.

Chiffres clés

- Renouvellement véhicules et engins
 880 000 €
- Dépenses en fonctionnement (entretien, carburant, pièces, locations, - hors amortissement)
 3 706 000 €

♠ Perspectives 2022

Poursuivre l'intégration dans la flotte actuelle de véhicules à faibles émissions et à très faibles émissions en gaz à effet de serre et polluants atmosphériques pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux (véhicules électriques, hybrides...).



Défi nº8#Numérique/ Innovation/Énergie

Une agence pour faire face aux mutations sociales, technologiques, énergétiques et économiques

Le Département a décidé de créer une Agence « Numérique/Innovation/Énergie ».
Au service des collectivités, des entreprises et des Aveyronnais, elle les accompagnera dans les profonds changements, en cours ou en vue, des techniques et de la société.

Créer de l'attractivité grâce au numérique à l'innovation et à l'énergie

Créer une Agence du Numérique, de l'Innovation et de l'Energie pour faire de l'Aveyron un département innovant et attractif, poursuivre le développement du Très Haut Débit par le déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, et poursuivre des projets en cours dans les champs du numérique et de l'Energie : tels sont les objectifs que se donne la collectivité.

- Le 23 juillet 2021 est votée la première délibération
 « pour doter l'Aveyron d'un outil moderne et performant à construire pour les Aveyronnais et les collectivités » son objectif : « organiser un pôle moderne et performant autour des services du département, du SIEDA et du SMICA. »
- · Le 5 novembre 2021 l'Assemblée départementale décide la création d'une Agence départementale du Numérique, de l'Innovation et de l'Énergie.

En étroite concertation et collaboration avec les syndicats mixtes SIEDA (énergie) et SMICA (usages du numérique), la démarche a été engagée avec l'élaboration d'un cahier des charges pour lancer une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner le Département dans la démarche de création de cette agence.

Un groupement de cabinets spécialisés dans les champs du numérique, de l'énergie et de l'innovation a été retenu fin 2021.









♠ Perspectives 2022

La démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs publics et privés intervenant dans les champs du numérique, de l'énergie et de l'innovation sera engagée au début de l'année 2022, avec pour objectif la création de l'Agence en janvier 2023.

Par contrat de délégation de service public piloté par le SIEDA pour les Départements de l'Aveyron, du Lot et de la Lozère, l'Opérateur Orange s'est engagé à déployer le THD 100% fibre sur l'ensemble des territoires des 3 départements à échéance 2022. La crise sanitaire a ralenti le déploiement et la fin du déploiement a été reportée en juin 2023.

Fin 2021, 98 000 prises ont été construites en Aveyron sur 156 000 à construire. Cela représente **63% d'avancement pour l'Aveyron.**

• Poursuite du déploiement de la fibre conformément aux objectifs fixés

En parallèle de la démarche engagée pour la création de l'Agence, des projets ont été poursuivis en 2021 en partenariat avec le SIEDA et le SMICA

- Lutte contre l'exclusion numérique (Pass numérique)
- Définition du cahier des charges pour la mise en œuvre du wifi public sur le territoire
- Diagnostics énergétiques sur bâtiments publics
- Expérimentations gestion énergétique de bâtiments à distance
- · Déploiement du Wifi public
- Réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)
 à l'échelle départementale
- · Plan de déploiement d'ombrières photovoltaïques sur les aires de covoiturage
- Plan d'installation de stations de recharge pour véhicules électriques

Systèmes d'information de la collectivité

La Direction des Systèmes d'Information met en œuvre et assure le maintien en condition opérationnelle des moyens informatiques et téléphoniques, matériels et logiciels, délivrés aux agents de la collectivité et installés sur l'ensemble des sites du Département en tenant compte des évolutions en matière d'usages numériques et en appliquant les règles de sécurité, de confidentialité et de respect de la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Dans les collèges, les missions du Département portent sur la mise en œuvre des nouveaux projets et sur l'évolution des équipements numériques des établissements (Postes de travail, réseaux, accès internet, Espace Numérique de Travail).

Actions mises en place en 2021 par la DSI:

- Déploiement d'une solution de prise de rendezvous en ligne pour les usagers du social,
- Évolution des sites internet « LAveyronrecrute » et « Inforoute »,
- Évolution de l'infrastructure du SI des collèges sur plusieurs domaines : réseau, sécurité et serveurs ainsi que du parc d'ordinateurs avec éligibilité de l'opération au financement React-Eu,
- · Mise en place d'un dispositif numérique de gestion des ventes réalisées par les musées,
- Mise en œuvre du Chèque d'Accompagnement
 Personnalisé pour la délivrance des secours d'urgence,
- · Mise en œuvre d'un nouvel Intranet,
- · Mise en œuvre d'une nouvelle application de gestion du temps et des congés des agents,

- Équipement des sites en système de visioconférence de salle, déploiement d'une messagerie instantanée interne et d'une application de téléphonie,
- Développement d'applications de gestion des représentations des élus et de consultation des rapports,
- Lancement du projet de parapheur électronique transverse avec éligibilité au financement France Relance.



Chiffres clés			
		Département	Collèges
Parc	Postes de travail	1400	2 200
	Serveurs	170	140
	Sites en réseaux	39	23
	Smartphones Data	475	-
	Applications	120	8

- Lancement d'une expérimentation d'équipement individuel de 2 classes de collège (rentrée sept 2022),
- Remplacement du logiciel de gestion des utilisateurs et des ressources des collèges (EOLE),
- Mise en œuvre d'une solution de gestion des activités de la PMI.
- Mise en œuvre d'une application de gestion des places en établissement d'aide sociale à l'enfance et d'une application de suivi des informations préoccupantes,
- Mise en œuvre d'un observatoire territorial,
- Mise en œuvre de réseaux WIFI pour les services et les collèges,
- Dans le cadre de France Relance avec le soutien de l'ANSSI, état des lieux de la sécurité du SI et plan d'actions pour renforcer la sécurité des données,
- Réalisation d'une application pour équipement tactile dans le cadre de l'exposition des archives,
- Dématérialisation des élections professionnelles,
- Mise en œuvre d'une application de gestion de la formation des agents,
- Renouvellement de l'infrastructure serveurs.



Défi n°9: #Attractivité/Tourisme

Défi nº9#Attractivité/Tourisme

Une ambition déployée avec l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme. Parmi les priorités du programme de la mandature figure une ambitieuse stratégie d'attractivité. Il s'agit d'améliorer le quotidien de tous et de révéler l'Aveyron auprès d'un public à la recherche de renouveau personnel et professionnel. 74 Défi n°9 : #Attractivité/Tourisme

L'agence de développement touristique (ADT) donne « envie d'Aveyron » à la clientèle de proximité

Actions mises en place en 2021:

Campagne de communication « Trop loin, si proche, l'ailleurs n'est pas loin »

Cette campagne de communication menée du 1^{er} mai au 14 octobre 2021 a généré plus de 17 millions d'affichages sur le site internet de l'ADAT. Elle ciblait les métropoles de Toulouse, Montpellier, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Bordeaux;



• GR vers Saint-Jacques-de-Compostelle: pilotage du projet d'itinérance Conques-Toulouse (Conques à Najac pour sa partie aveyronnaise) aux côtés des 3 autres départements concernés: Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne.

Afin de structurer l'offre d'hébergements, l'ADAT déploie en lien avec les offices de tourisme concernés, le label Accueil Compostelle porté par

• Mise en tourisme de la Vélo Route de la vallée du Lot (V86):

l'Agence Française des Chemins de Compostelle.

La V86 propose aux cyclistes 160 kilomètres de parcours en Aveyron, en s'adressant à la fois aux amateurs de balades nature à vélo et aux cyclotouristes en quête de challenges. Des sites incontournables jalonnent le parcours comme les villages : Estaing, Saint-Côme-d'Olt, Saint-Eulalied'Olt classés parmi les Plus Beaux Villages de France.

L'ADT s'est fortement impliquée aux côtés des services du Département et de l'Entente de la Vallée du Lot pour la mise en tourisme de la Vélo Route Voie Verte de la Vallée du Lot suite à son balisage réalisé avant l'été.

À ce titre plusieurs chantiers ont été lancés en 2021:

- Lancement du déploiement de la qualification Accueil Vélo,
- Participation à la rédaction d'un cahier des charges visant à lancer une étude sur la définition d'un positionnement marketing et de « tronçons produits » pour la vallée du Lot à Vélo, ainsi qu'à la sélection du consultant,
- Lancement de la promotion du parcours.

• Favoriser la rencontre numérique à travers des outils modernes et ciblés

Participation à une campagne de communication Automne (newsletter, affiche en page d'accueil, posts Facebook et Instagram) sur la thématique Cyclotourisme et VTT avec une sélection de circuits « têtes de gondole », des photos et un texte de présentation du territoire associé à la pratique de l'activité.

· Campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux

Une quarantaine de campagnes publicitaires ont été mises en place sur Facebook, Instagram, Pinterest et Youtube afin de générer du trafic vers les sites de la destination et les blogs ainsi que pour gagner en visibilité sur ces réseaux et générer du contact et de l'interaction. Des jeux-concours ont également été mis en place sur les réseaux dans le cadre de la Gestion Relation Client (GRC).

Ces campagnes ont été vues par près de 4 millions de personnes, sont apparues plus de 16 millions de fois (impressions) sur les écrans et ont généré plus de 176 000 clics vers les sites de la destination. Sur les réseaux, ces campagnes ont généré plus de 75 000 réactions (j'aime, j'adore, haha, wahou...) plus de 2 170 commentaires et près de 8 000 partages.

Contacts et nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux à fin décembre 2021:

Facebook:

584 872 contacts - 50 254 abonnés (+4 876 en 1 an)

(O) Instagram:

1904 009 contacts - 25 719 (+5 073 en 1an)

YouTube:

102 478 vues - 1 981 (+219 en 1 an)

Pinterest:

1 153 037 contacts - 1110 abonnés (+120 en 1 an)

Défi n°9: #Attractivité/Tourisme 75

L'accompagnement des acteurs du tourisme pour «vendre» la destination Aveyron

Le tourisme est par essence un pan de l'économie non-délocalisable, source d'emplois directs ou induits. Il peut être vecteur d'équilibre et de ressources dès lors que les équipements sont adaptés et que les produits proposés répondent aux aspirations d'une clientèle dont les attentes évoluent.

Le Département poursuit son accompagnement des opérations touristiques à maîtrise d'ouvrage publique en lien avec sa stratégie.

En 2021, le Département a soutenu 37 projets au titre du Fonds Départemental d'Intervention Touristique (16 équipements structurants, 5 créations d'aire de services de camping-cars, 1 projet au titre du programme expérimental sur l'électromobilité et 15 opérations valorisant les espaces et sites touristiques publics). Les efforts réalisés se sont matérialisés grâce à 10 manifestations qui ont fait la promotion du territoire, alors que 14 acteurs touristiques ont pu bénéficier du Plan de Relance Tourisme. A noter que 2 nouveaux sites ont été équipés avec le Dispositif Départemental d'Accompagnement des Offices de Tourisme.

10,31 millions de nuitées

+9,7%

Taux de fréquentation en hausse par rapport à 2020

Chiffres clés

- 120 494 € pour l'accompagnement des actions et animations locales
- 68 925 € pour le plan de relance Tourisme
- 2 260 500 € de participation au fonctionnement de l'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron
- 116 197 € sur des opérations d'entretien de la navigabilité du Lot
- 677 750 € de participation à l'activité d'organismes dont le Département est membre



Aveyron Ambition Attractivité

L'agence d'attractivité était, jusqu'en 2021, en charge des missions suivantes : promouvoir et conforter l'image de l'Aveyron, proposer tout type d'actions facilitant la venue et / ou l'installation en Aveyron (attractivité économique, résidentielle, touristique, culturelle), animer une communauté d'acteurs publics et privés – incontournables dans l'attractivité aveyronnaise, mobiliser les acteurs du territoire autour des marques Aveyron Vivre Vrai et Fabriqué en Aveyron, mettre en place une veille autour de l'attractivité du territoire. Elle a intégré l'Agence Départemale de l'Attractivité et du Tourisme fin 2021.

Actions mises en place en 2021:

 Aveyron Vivre Vrai: Renouvellement et gestion des supports de communication de la marque, accompagnement des adhérents dans leurs manifestations dans et hors Aveyron (47 opérations mais de nombreuses annulations) • Évolution de l'Agence : dès septembre, démarrage de la collaboration avec les équipes de l'ADT sur le projet de la future agence d'attractivité : l'ADAT

Chiffres clés

Aveyron Ambition Attractivité
 100 adhérents à l'association
 4716 abonnés à la page Facebook /
 2219 au compte Twitter / 1208 à la page LinkedIn

· Fabriqué en Aveyron

531 entreprises au 31/12/2021 pour 3 650 références produits 5 comités d'Agrément / 136 dossiers examinés Site Internet : 67 613 visiteurs pour 159 221 pages lues 9 520 abonnés à la page Facebook

· Aveyron Vivre Vrai

433 adhérents au 31/12/2021 3 Comités Techniques / 14 dossiers examinés



Défi n°9 : #Attractivité/Tourisme 77

L'attractivité médicale

Depuis 2011, le Département s'attache à améliorer sa couverture médicale. La santé et les conditions d'accès aux soins faisant partie des éléments majeurs de l'attractivité de notre territoire.

Dans cet objectif, les actions suivantes ont été mises en place :

- une aide à l'hébergement,
- une page internet sur notre site web,
- des rencontres avec les internes, des partenariats culturels et sportifs au bénéfice des internes,
- l'édition de 3 livrets: livret d'accueil des internes, répertoire des offres d'exercice en Aveyron, et un guide des démarches administratives à l'installation,
- des accompagnements personnalisés à l'installation,
- un accompagnement financier et logistique à la formation de médecin-pompier,
- et des participations aux évènements nationaux et régionaux.

Actions mises en place en 2021:

Le déficit de médecins étant général en France, être identifiable comme une terre d'accueil est capital. Il y a donc nécessité de faire connaître notre territoire hors du département. En parallèle, il relève de la même nécessité de créer un cadre de travail attractif pour les jeunes médecins. La même attention est donc portée à la sensibilisation des élus locaux vers un aménagement de leurs territoires en ce sens.

Promotion du territoire avec présence du Département lors de ces évènements

- Février : Congrès national de l'ISNAR- IMG (internes en médecine générale) à Tours
- Mars : Congrès de Médecine Générale de France à Paris
- Mai : Soirée d'accueil des internes et jeunes médecins en Aveyron, à Millau et à Rodez
- Septembre : Week-end Adrénaline Aveyron (WAA) à Millau
- Octobre : Choix des stages et accueil des nouveaux entrants à la faculté de Toulouse
- Octobre : Choix des stages et accueil des nouveaux entrants de Montpellier
- Novembre : Soirée d'accueil des internes à Millau et à Rodez

 Création d'une nouvelle aide financière à l'attention des assistants spécialistes à temps partagé sous contrat avec les hôpitaux aveyronnais.

Accompagnement à la structuration des territoires

Les élus et les professionnels de santé sont guidés vers la structuration du territoire en équipes de travail pluridisciplinaires coordonnées.

Chiffres clés

- 16 projets d'installation de médecins généralistes et de 7 spécialistes,
- **160 internes** sont venus se former en Aveyron,
- 200 jeunes médecins ont participé au Weekend Adrénaline Aveyron, participation à 4 évènements hors département de rencontre et de prospection de nouveaux médecins et internes,
- 32 internes formés à la fonction de « Médecin Sapeur-Pompier », formations organisées pour les internes en stage en Aveyron en collaboration avec le SDIS.



Le dispositif l'Aveyron recrute

Objectif: fixer et regagner des habitants pour maintenir un tissu économique et social vivant, aider les employeurs ayant des difficultés à recruter, permettre à des personnes en recherche d'emploi d'identifier des opportunités professionnelles.

Les actions menées :

- Publication sur une plate-forme des offres d'emploi pour capter en retour des candidatures,
- Accompagnement des candidats à la mobilité en Aveyron sur le volet professionnel et/ou familial,
- Accompagnement des initiatives territoriales en vue d'améliorer l'accueil de nouveaux habitants,
- Participation au côté de la Direction Emploi
 Insertion à des actions et évènements ciblés emploi.

Actions mises en place en 2021:

 Réalisation d'un webinaire avec le service Insertion du Département pour porter à la connaissance des entreprises le dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences),

- Salon de l'emploi agricole sur la communauté de communes Lévezou-Pareloup: promotion des offres d'emploi et de transmission (110 visiteurs – 10 offres d'emploi publiées et 2 recrutements à la clé) et appui à l'organisation
- Mise en avant et participation à l'évènement emploi organisé par l'UMIH 12 (100 participants-10 contacts),
- Participation à deux évènements : le marché de Bercy et la course des templiers pour aller à la rencontre de futurs nouveaux arrivants

Chiffres clés

- · 2 059 offres d'emploi publiées
- 795 employeurs dont 443 actifs avec une page employeur renseignée et qualifiée
- · 3 773 candidatures reçues

Aéroport Rodez-Aveyron Un département ouvert vers l'extérieur

L'aéroport Rodez-Aveyron est un outil au service d'une politique de développement et d'attractivité du territoire.

Le Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aéroport Rodez-Aveyron a pour membres le Département, Rodez Agglomération, la Région Occitanie et la CCI : il est propriétaire du site et déléguant pour la ligne Rodez-Paris ainsi que l'exploitation du site aéroportuaire.

L'aéroport est nécessaire au maintien et au développement des activités économiques et touristiques du territoire. Il offre une mobilité alternative à la route pour l'ouverture du département vers l'extérieur.

La volonté des élus au sein du Syndicat Mixte est de déployer une stratégie pour pérenniser et développer cette plateforme, en y accueillant de nouvelles activités liées à l'aéronautique, et en développant les offres de destinations.

Actions mises en place en 2021

- Installation de la nouvelle gouvernance et définition de la place donnée à l'aéroport dans la stratégie de la nouvelle mandature sur les mobilités
- Au vu des contraintes sanitaires liées au Covid, négociations avec la compagnie délégataire de la ligne Rodez-Paris pour garantir le maintien des vols et ainsi l'accompagnement de la reprise économique du territoire,
- Travaux de mise aux normes aéronautiques européennes (EASA) de la plateforme : études pour la réalisation des aires de sécurité aux extrémités de la piste (RESA)
- Développement de la plateforme pour l'accueil de nouvelles activités: négociations avec l'entreprise
 AMELIA SYSTEMS, pour la création sur la plateforme de l'aéroport, d'un atelier de maintenance des avions.



♠ Perspectives 2022 Aéroport Rodez-Aveyron

Poursuite des réflexions sur la stratégie territoriale autour de l'équipement et du développement :

- Rencontre entre le Président et les principaux utilisateurs de la ligne pour adapter l'offre au besoin,
- Réflexions pour l'évolution des Obligations de Service Public en vue du renouvellement de la DSP de la ligne Rodez-Paris en 2023,
- Dialogue avec les partenaires de l'aéroport sur l'implication financière de chacun afin d'assurer la pérennité de l'outil,
- Poursuite des négociations avec AMELIA SYSTEMS en vue de l'installation d'une activité de maintenance aéronautique.

Poursuite des travaux :

- Mise aux normes du site : réalisation des travaux des aires de sécurité aux extrémités de la piste (RESA) pour un montant total de 380 000 € HT, travaux de marquage et de balisage (28 000 €),
- Amélioration de la qualité de service : implantation d'un tunnel abris passagers (46 000 €)
- Accueil de nouvelles activités : études pour la requalification des 2 hangars aéronautiques et le relogement des services pistes.
- Patrimoine exemplaire : lancement d'une réflexion sur une démarche d'optimisation énergétique de la plateforme.

Une ingénierie touristique départementale au service des collectivités Aveyronnaises

- Facilitateur et force de proposition sur des projets de développement de communes souvent liés à des bâtis acquis ou en friche afin de leur trouver une nouvelle destination
- Consultation pour mobilisation des aides financières sur des projets de développement
- Établissement de diagnostic/états des lieux sur des projets ciblés
- Continuation de partenariat entre le Département et structure associative portant sur l'organisation de « matinales » impactant de nouveaux porteurs de projets professionnels. Nouveau partenariat avec cette même structure portant sur un accompagnement financier sur des projets portés par des agriculteurs
- Veille sur des sujets pouvant intéresser les services des Communautés de Communes, du Département et des Services Associés. Envoi premières infos et liens

Actions mises en place en 2021:

- Projets portant sur des bâtis: Communes de La Roque-Ste-Marguerite, Sénergues, St-Parthem, La Salvetat-Peyralès, St-Juéry
- Consultation aides financières : Commune de Ste-Eulalie-d'Olt – Création d'une boulangerie.
- Diagnostic établi : Bassin de vie du Carladez portant sur le schéma scolaire du territoire
- · Partenariat avec Initiative Aveyron:
- Organisation de matinales en faveur des nouveaux porteurs de projets installés sur
 4 Communautés de Communes avec un accompagnement financier du Département de 1 300 €/CC soit 5 200 €/an.
- Création d'un fonds de valorisation de produits locaux en faveur des agriculteurs qui portent un projet de transformation de produits. Octroi de prêts d'honneur. Accompagnement financier du Département à hauteur de 15 000 €/an pendant 3 ans pour abonder ce fonds et à hauteur de 10 000 €/an pendant 3 ans pour du fonctionnement.

Versement de ces premières sommes en 2021. Présence du Département aux comités d'agréments qui octroient ces prêts.





Une cooperation internationale marquee par le Covid

Fort de l'expérience acquise à travers la diversité et la richesse des échanges et des relations tissées au fil du temps avec les pays partenaires, le Département souhaite conforter son action internationale.

Dans la continuité des partenariats engagée avec la Roumanie (Judet de Tulcéa), le Japon (Département du Hyōgo) et l'Argentine (Mairie de Piguë), la politique départementale place la coopération internationale sur les trois axes suivants:

- · Renforcer l'attractivité et l'image de l'Aveyron à l'international,
- Soutenir la jeunesse, le sport, la culture, la solidarité à l'international à travers les territoires,
- · Lier le développement international à des objectifs de développement durable.

La crise sanitaire 2020/2021 a touché les projets de coopération internationale. Si certains ont pu être reportés comme la visite du Consul général du Japon à Marseille, le projet d'exposition « Soulages et Morita » au Japon à Kobé ou la réalisation du projet Jeunesse et Sport Tulcéa/Aveyron dans le cadre de l'AAP (Appel A Projet) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères avec les collèges de Pont de Salars et Baraqueville, d'autres ont été annulés comme la célébration des 20 ans d'amitié entre le Hyogo et l'Aveyron.

Cependant, en Juillet 2021, le Département a pu accompagner et participer à un webinaire sur la promotion du Hyogo en lien avec la CCI Aveyron.

♠ Perspectives 2022 Coopération internationale

Roumanie:

Redéfinition de l'AAP Jeunesse VI concernant le projet Tulcéa/Aveyron jeunesse et sport au vu du conflit armé Russie/Ukraine

Argentine:

Projet de numérisation des archives du patrimoine de Pigüé en lien avec les Archives Départementales de l'Aveyron.

Japon:

- Préparation de la visite du Consul général du Japon à Marseille et du Bureau de représentation du Hyogo de Paris.
- Préparation de la semaine du Japon en Occitanie à l'automne 2022 en lien avec le Musée Soulages,
- Soutien et facilitation à l'exposition
 « Soulages et Morita » au Musée
 Départemental du Hyogo à Kobé,
- Réflexions sur les contours de la nouvelle convention de coopération liant le Hyogo à l'Aveyron.

82 Défi n°9 : #Attractivité/Tourisme

Syndicat mixte Séverac Carrefour Aveyron

Sous la Présidence de M. Arnaud Viala, le comité syndical compte 9 membres représentant le Département, la communauté de communes des Causses à L'Aubrac et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aveyron. Son principal objet est l'accueil d'entreprises industrielles exogènes sur le site des Cazes – Lapanouse de Séverac.

Au cours de l'année 2021, le syndicat mixte a fait le choix du maître d'œuvre qui doit l'accompagner pour l'aménagement et l'organisation de la première tranche de travaux sur le terrain des Cazes.

La prospection, des entreprises intéressées pour une implantation sur le dit-terrain, a été confiée à la communauté de communes des Causses à l'Aubrac.

En parallèle, un réaménagement de la maison du gardien louée par le syndicat mixte à la Maison D'Assistantes Maternelles Lou Pitchoun a été entrepris.

Chiffres clés

- 32 400 €
 dépensés sur 2021
- 1600 € de contribution du Département au fonctionnement du syndicat

♠ Perspectives 2022 Syndicat mixte Séverac Carrefour Aveyron

Obtention du permis d'aménager et aménagement de la zone des Cazes.

En négociations pour allonger la durée de la concession de l'A75

Le syndicat mixte est concessionnaire de deux aires d'autoroute (Aire de l'Aveyron, Aire du Larzac). Il a en charge la gestion, l'entretien, l'aménagement des dites aires.

Ces missions sont confiées par voie de conventions à des sous-concessionnaires.

Sur l'année 2021, l'aire de l'Aveyron a pu accueillir plus de 1,8 M de personnes et 850 000 pour l'aire du Larzac.

Les messages véhiculés sur ces aires : « donner envie d'Aveyron ».

Ces douze mois ont servi à la négociation auprès de l'Etat de l'allongement de la durée de la concession en rapport avec les travaux à engager pour l'extension du parking poids-lourds, l'aire de stationnement des bus, le réaménagement des parkings pour véhicules légers sur l'aire de l'Aveyron.

Chiffres clés

- 124 404 €
 dépensés sur 2021
- 140 058 € de recettes en 2021
- 13 680 € de contribution du Département au fonctionnement du syndicat

Aire de l'Aveyron

- Engagement dès le printemps, des travaux liés au nouvel espace poids lourds, au stationnement des bus et à l'aménagement d'une aire de service pour camping-cars.
- Implantation d'une installation de recharge pour véhicules électriques par la société Total Energie (sousconcessionnaires).
- Réflexion sur l'exploitation et l'animation de l'espace rez-dechaussée





Défin°10 : #Sports

Défi n°10 #Sports

L'Agence Départementale du Sport pour tous les sports, pour tous les sportifs.

Signe manifeste de l'importance que le Département accorde au sport : la création d'un outil au développement des différentes politiques, l'Agence Départementale du Sport. Elle va activer les interventions en faveur des diverses pratiques, du mouvement sportif avec comités et clubs, de l'élite, de l'animation des territoires et des équipements et infrastructures.

86 Défi n°10 : #Sports

Le département au soutien du sport malgré la crise

Par sa politique sportive, le Département souhaite favoriser l'animation et l'attractivité des territoires. Dans un contexte difficile de crise sanitaire, les interventions départementales habituelles et exceptionnelles se sont attachées à répondre prioritairement et rapidement aux besoins des acteurs du sport aveyronnais. Il s'agit ainsi d'encourager la vie associative sportive et son engagement en faveur de tous les aveyronnais

- 2 associations dont les organisations de manifestations sportives ont été annulées ont bénéficié d'une aide via la reconduction du Fonds de Soutien exceptionnel pour un montant de 11 150 €
- 54 associations organisatrices de manifestations sportives ont été aidées pour 122 journées de compétitions et d'animation sur les territoires, avec 24 375 participants
- 69 comités sportifs départementaux et le CDOS ont été accompagnés pour leur fonctionnement et leur action permanente auprès des clubs aveyronnais, leurs éducateurs et leurs jeunes licenciés. Certains dispositifs ont pu être engagés totalement ou pour partie : contrats d'objectifs, challenges du Département, appels à projets.
- Malgré l'interruption de leur activité, 27 clubs du haut niveau amateur ont bénéficié d'une aide financière sur la base de l'analyse de leur situation économique et financière activée à travers la clause de revoyure destinée à favoriser leur reprise avec le versement d'une aide complémentaire.
- Pour le Rodez Aveyron Football, club professionnel dont le championnat a totalement repris, le partenariat fondé sur l'attractivité et la formation a été reconduit.
- Les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 ont été décalés à l'été 2021; à ce titre 2 clubs aveyronnais

ont bénéficié chacun d'une bourse de 5 000€ pour 2 sportifs participant à ces compétitions olympiques.

· À l'automne 2021, le dispositif d'aide aux clubs évoluant en compétitions du niveau national et au plus haut niveau régional a pris en compte l'ensemble des clubs de sports collectifs et individuels répondant aux critères de haut niveau; les équipes et groupes féminins sont également valorisés dès cette saison 2021/2022.

Chiffres clés

- 179 250 € aux associations organisatrices de manifestations sportives
- 11 150 € aux associations dont les manifestations ont été annulées
- 206 080 € aux comités sportifs départementaux et CDOS
- 915 500 € pour le sport de haut niveau
- 21 768 € pour le fonctionnement du sport scolaire



Défi n°10 : #Sports 87

☆ Perspectives 2022

Favoriser la reprise d'une activité sportive pour tous, encourager les clubs et leurs bénévoles, notamment dans leurs actions en faveur des jeunes.

Renforcer la dynamique départementale autour du label « Terre de Jeux 2024 », l'inscrire sur les années à venir en perspective des JO 2024 de Paris.

Une réflexion continue d'être menée pour mettre en œuvre l'Agence départementale du sport, structure associant les représentants et acteurs du sport aveyronnais.

Dans le cadre d'une approche transversale, l'Agence AVEYRON SPORT constituera un pôle ressource avec des enjeux majeurs :

- La pratique sportive du plus grand nombre
- L'avenir des jeunes aveyronnais
- Le maintien du bénévolat associatif sportif
- Un haut niveau sportif aveyronnais
- L'attractivité des territoires.

Auprès du sport aveyronnais, elle aura pour mission d'organiser, soutenir, encourager, conseiller et structurer.







Défi n°11#L'assemblée pour l'Aveyron

La participation des Aveyronnais à la politique de leur Département

Le Département a décidé de créer « L'Assemblée pour l'Aveyron ». Ce conseil favorise la participation directe et active de tous les Aveyronnais à la politique de leur Département. Il utilise de multiples leviers pour favoriser la prise de parole, la connaissance, l'échange. Ce dialogue entre élus et citoyens permet de recueillir et de définir les besoins et les attentes des Aveyronnais dans différents domaines.

L'assemblée pour l'Aveyron

Le Département a souhaité favoriser la participation directe et active des Aveyronnais à la politique du territoire à travers son assemblée citoyenne : l'Assemblée pour l'Aveyron. Outil de démocratie participative, elle est à la fois une assemblée consultative, l'organisateur de la participation citoyenne et le garant de la prise en compte de l'expression des citoyens dans le processus de décision du Département.

Selon un plan de travail pluriannuel, elle va ainsi lancer des initiatives multiples afin de produire des avis ou recueillir les besoins et les attentes des Aveyronnais dans différents domaines. Elle sera amenée à conduire des missions d'information, à organiser des conférences, des ateliers de travail ou des panels citoyens thématiques.

L'Assemblée pour l'Aveyron a été officiellement installée au cours de l'assemblée plénière du Département le 5 novembre 2021. Ces premières semaines de fonctionnement ont permis de définir un plan d'action basé sur la constitution de 6 groupes de travail thématiques structurés : accès aux services de santé, gestion de l'eau, accès aux services en milieu rural, économie et emploi, offre de formation.

36 membres issus de 4 collèges :

représentants des secteurs économiques et des acteurs socio-professionnels (9 membres), acteurs de la cohésion sociale et du secteur associatif (9 membres), personnes qualifiées (9 membres), conseillers départementaux suppléants (9 membres). Défi n°11 : #L'assemblée pour l'Aveyron



♠ Perspectives 2022

Animer les groupes de travail pour lancer les thématiques identifiées.



Défi n°12 #Gouvernance/ Performance

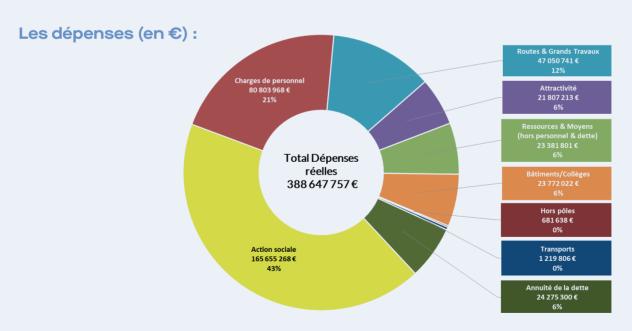
Des services structurés pour mettre en œuvre le projet départemental et assurer la gestion des compétences de la collectivité. L'ensemble des directions se met en mouvement pour accompagner les changements impulsés par le nouveau Projet départemental. les agents sont positionnés au coeur de cette réorganisation.

Budget 2021

Bilan d'exécution du budget :

	Prévisions	Réalisations				Reports
	Mouvements réels (hors résultat n-1)	Mouvements réels (hors résultat n-1)		Résultat n-1	Total	sur exercice 2021
Dépenses						
Investissement	106 975 282,80	79 160 109,90	74,0%	27 179 680,86	106 339 790,76	20 198 506,50
Fonctionnement	328 625 436,66	309 487 647,53	94,2%		309 487 647,53	6 825 518,64
Total dépenses	435 600 719,46	388 647 757,43	89,2%	27 179 680,86	415 827 438,29	27 024 025,14
Recettes						
Investissement	70 751 578,00	39 966 774,81	56,5%	27 608 547,66	67 575 322,47	10 000 000,00
Fonctionnement	351 736 819,90	364 051 097,75	103,5%	12 683 454,76	376 734 552,51	0,00
Total recettes	422 488 397,90	404 017 872,56	95,6%	40 292 002,42	444 309 874,98	10 000 000,00
Résultat	-13 112 321,56	15 370 115,13		13 112 321,56	28 482 436,69	-17 024 025,14
		Résultat global après intégration des reports			11 458 411,55	

- Dépenses d'investissement hors dette : 57 547 297 €,
- · Dépenses de fonctionnement hors dette : 306 825 161 €,
- · Recettes de fonctionnement : 364 051 098 € soit + 4,3 %,
- · Recettes d'investissement hors dette : 15 466 775 €,
- · Résultat de l'exercice : 15 370 115 €,
- · Excédent budgétaire cumulé : 28 482 436 €,
- Résultat global après intégration des reports : 11 458 411 €.



Les dépenses d'action sociale (hors charges de personnels) représentent 43% et constituent le 1er poste du budget. Tous les secteurs de l'action sociale sont en hausse :

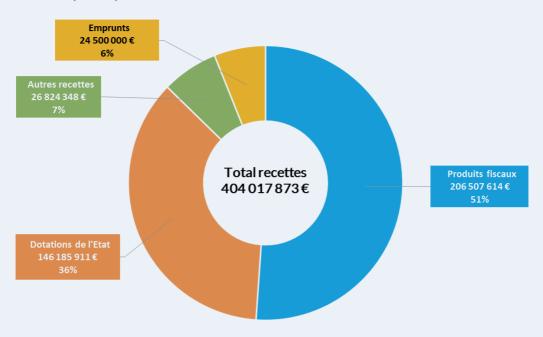
- l'aide sociale aux personnes âgées & handicapées : 108 M€ soit + 4,5%,
- l'aide sociale à l'enfance et à la famille (hors Mineurs Non Accompagnées) : 17,9 M€ soit + 4 %,
- l'aide sociale aux Mineurs Non Accompagnées : 6,5 M€ soit + 1%,
- l'insertion : **31,1 M€ soit + 5,6%**.

Dépenses de personnels : 80,8 M€ (2ème poste du budget).

Dépenses de voirie : 47 M€ dont 35 M€ d'investissement (soit 44% du budget d'investissement)

Budget 2021

Les recettes (en €):



Des produits fiscaux **(206,5 M€)** en hausse de 5,6 % dont :

- Droit d'enregistrement (DMTO) : 38,5 M€ (+ 25,2 %),
- Taxe Spéciale sur les Conventions D'Assurance (TSCA) : 53,8 M€ (+ 5,2 %),
- Fraction de TVA (en remplacement de la TFPB) : 72,9 M€
- Taxe Intérieure de Consommation sur Produits Energétiques (TICPE) : 15,3 M€,
- Hausse des dotations de l'Etat : + 0,9 % (liée à la nouvelle fraction de TVA supp.).

Évolution des principaux agrégats :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Dépenses totales (hors PCTM et résultat antérieur)	365 946 167 €	375 899 488 €	383 165 503 €	388 647 757 €
Recettes totales (hors PCTM et résultat antérieur)	362 500 534 €	378 663 847 €	385 958 971 €	404 017 873 €
Fonds de roulement de l'exercice	- 3 445 633 €	2 764 359 €	2 793 467 €	15 370 115 €
Epargne brute	49 136 772 €	54 811 777 €	50 146 036 €	54 563 450 €
Taux d'épargne brute	14,8%	16,0%	14,4%	15,0%
Epargne nette	32 982 394 €	36 934 725 €	30 436 717 €	32 950 637 €
Dépenses d'invest hors amortissement dette	67 725 226 €	69 440 938 €	64 672 977 €	57 547 297 €
Endettement au 30-12 de l'année	178 861 220 €	180 984 168 €	182 274 849 €	185 162 036 €
Ratio de solvabilité (en années)	3,6	3,3	3,6	3,4
Annuité de la dette	19 597 485 €	21 091 206 €	22 671 119 €	24 275 300 €
Reports de dépenses	13 449 758 €	11 638 766 €	16 225 278 €	27 024 025 €
Reports de recettes	10 000 000 €	6 000 000 €	10 000 000 €	10 000 000 €
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs	7 554 495 €	10 318 854 €	13 112 322 €	28 482 437 €
Excédent budgétaire avec résultats antérieurs et reports	4 104 737 €	4 680 088 €	6 887 044 €	11 458 411 €

Dette départementale 2021

La dette permet de financer les actions du Département de l'Aveyron, et plus particulièrement ses dépenses d'investissement.

La stratégie de gestion de la dette repose sur :

- · une mise en concurrence des établissements bancaires :
- une diversification de l'encours (taux fixe/taux variable) ;
- · la recherche de souplesse dans les contrats ;
- · la recherche de contrat sans risque;
- · l'optimisation des primes et commissions de l'encours souscrit.

Actions mises en place en 2021:

Profitant du contexte de taux favorable ce sont 15 millions d'euros d'emprunts qui ont été négociés fin 2021 pour être mobilisés en 2022.

Chiffres clés

- encours au 31/12/2021 :185 162 036 €,
- taux moyen :1.41 %,
- capacitéde désendettement :3,4 ans,
- répartition du risque :
 72% à taux fixe
 et 28% à taux variable.
- annuité payée :24 404 292 €,
- emprunts mobilisés :
 24,5 millions d'€
 (souscrits en 2020).

☆ Perspectives 2022

La stratégie de gestion de la dette sera, en 2022, guidée selon les mêmes principes que les années antérieures: mises en concurrence pour toutes les opérations de dette, diversification de l'encours, recherche de souplesse et sécurité dans les contrats.

Dette garantie 2021

Le Département de l'Aveyron, depuis une délibération du 19 novembre 1985, a adopté une politique prudentielle en matière de demande de garantie d'emprunt, en :

- limitant, d'une part, l'étendue des garanties aux Offices Publics de l'Habitat (OPH) dont le siège social est en Aveyron et aux établissements et services sociaux et médico-sociaux dont le maître d'ouvrage, de droit public ou de droit privé associatif, est en Aveyron, pour des opérations de construction, d'extension ou de réhabilitation des établissements relevant de la compétence du Département,
- et en plafonnant, d'autre part, à 50% le taux de garantie pour l'ensemble des demandeurs.

Chaque année, lors du vote du budget, un accord de principe est donné à l'octroi de nouvelles garanties aux 2 OPH aveyronnais, Aveyron Habitat (AH) et Sud Massif Central Habitat (SMCH).

Actions mises en place en 2021:

Par la délibération du 12 mars 2021, l'enveloppe d'emprunts prévisionnels pouvant être contractée par les OPH aveyronnais en 2021 était de 27,450 millions d'€, soit une garantie maximale accordée par le Département de 13,725 millions d'€.

Au 31 décembre 2021, 2,7 millions d'€ d'emprunts (21 nouveaux emprunts) ont été garantis à hauteur de 2,778 millions d'€ pour des opérations de construction ou réhabilitation de logements sociaux réalisés par Aveyron Habitat et Sud Massif Central Habitat.

Chiffres clés

- encours de la dette garantie au 31/12/2021 est de
 47 651 177 €,
- taux moyen :1.57 %.
- nombre d'emprunts garantis :
 469.
- ratio de plafonnement du risque :6.71%,
- les 2 OPH aveyronnais (AH et SMCH) représentent 77.57 % des bénéficiaires. Parmi eux, AH détient environ les 2/3 des garanties accordées (62.92%),
- plus des ¾ des emprunts
 (81.27 %) sont réalisés auprès de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC).

☆ Perspectives 2022

Pour 2022, le Département a donné un accord de principe pour garantir à hauteur de 50 % une enveloppe maximale de 25,391 millions d'€ d'emprunts qui pourra être sollicitée par Aveyron Habitat pour 8M€ et Sud Massif Central Habitat pour 17,391M€.

Commande publique : les marchés publics

Rattaché au Pôle support « Ressources et Moyens », le Service des Marchés a évolué en Direction des Marchés et de l'Achat Public.

Des sollicitations de plus en plus nombreuses de la part des Directions ou Services acheteurs, y compris les services associés, sont constatées.

Ainsi, l'ensemble de ses missions se confirme et s'amplifie :

- · Conseiller et accompagner les services acheteurs,
- Préparer et contrôler administrativement et juridiquement les DCE (Dossier de Consultation des Entreprises),
- Assurer la gestion administrative de toutes les procédures en phase passation et également en phase exécution pour les marchés routiers (maitrise d'œuvre interne).

Actions mises en place en 2021:

L'intégration des nouveaux CCAG dans les Dossiers de Consultation des Entreprises :

Les nouveaux Cahiers des Clauses Administratives Générales ont été publiés par arrêtés du 30/03/2021 pour une mise en application au 1er octobre 2021. Les quatre Cahiers existants ont été réécrits : en Travaux, Fournitures et Services, Prestations Intellectuelles et TIC.

De plus, un nouveau CCAG pour les marchés de Maîtrise d'œuvre est paru.

Un travail complet d'intégration des nouvelles dispositions de ces CCAG et des dérogations éventuelles à appliquer aux marchés du Département a été effectué.

Chiffres clés

- 265 marchés conclus par le Département dont 180 marchés pour le Pôle Développement des Territoires.
- 178 marchés de Fournitures et Services et 87 marchés de Travaux.
- 13 commissions organisées
 (Commission d'Appel d'Offres et Commission Consultative d'Analyse des Offres).

☆ Perspectives 2022

- amplifier la dématérialisation avec la mise en place du parapheur électronique incluant la signature électronique des marchés,
- migrer le logiciel métier vers la version « total Web »,
- améliorer la politique d'achat, notamment par un meilleur recensement des besoins en fournitures et services incluant l'achat responsable,
- constituer et animer un réseau de « référents Marchés Publics ».

Direction des affaires juridiques

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) se positionne en cellule de consulting d'expertise juridique et stratégique au service de l'exécutif, de la Direction Générale et de l'ensemble des services.

Son intervention porte sur 2 grands champs principaux: la sécurisation de la collectivité, dans ses actes, son action... et la mise en œuvre du projet politique. La DAJ réalise une veille juridique constante et assure la défense du Département dans le cadre de contentieux.

Son action est menée au quotidien en collaboration avec les services opérationnels compétents et en parfaite transversalité.

90%

de notre activité relève du conseil et de l'expertise

90%

des contentieux sont gérés en interne

Actions mises en place en 2021:

Au titre de la sécurisation de la collectivité, la DAJ a contribué à la mise en œuvre opérationnelle de la transformation d'Aveyron Habitat en Entreprise Sociale de l'Habitat (ESH). Le dossier majeur a été le travail mené en lien avec la Direction des Assemblées sur la préparation de la réunion de droit et la remise en route de la vie institutionnelle de la collectivité. S'agissant de la participation à la mise en œuvre du projet politique, la DAJ a concouru à plusieurs dossiers en lien avec le tourisme (Combalou, stations de ski...), mais également a participé à la rédaction des fiches action du programme de la nouvelle

mandature et aux premières actions de mise en œuvre (création de l'association de préfiguration de l'agence du Sport, création de l'agence d'attractivité).

♠ Perspectives 2022

- Les dossiers majeurs pour 2022 s'inscrivent dans la continuité de la fin de 2021 sur la création des agences (Numérique, Sport),
- le suivi des dossiers phares de la politique territoriale (déploiement de la fibre optique, aéroport),
- également le renouvellement de conventions importantes (Aire de Brocuéjouls, Micropolis...)

Politique de gestion des ressources humaines

Recrutement et mobilite professionnelle

1713.5

Effectifs au 31/12/2021

102

recrutements (44 hommes, 58 femmes et 775 personnes vus en jury)

88

jurys organisés

5 125

journées consacrées à la formation (411 agents ont suivi des formations en distanciel et 2 185,5 jours de formations obligatoires).

Actions conduites en 2021:

- · Accompagnements de l'encadrement : 14,
- 26 coachings individuels (9 réalisés et 17 en cours et 4 coachings collectifs (1 en collège et 3 en MSD), accompagnements de l'encadrement : 14 et une mise en place d'un atelier de co-développement/agent d'accueil,
- 149 Agents ont pris contact avec l'assistante sociale ; 174 entretiens physiques et 462 entretiens téléphoniques,
- 5 accompagnements de service en conseil en organisation,
- mise en place d'INCOVAR (nouveau logiciel de gestion du temps de travail) – formations auprès des agents (5 jours soit 19 groupes),
- · formation des cadres en prévention sur le télétravail.

- · accompagnement des services en fonction des protocoles COVID.
- actions de prévention (formations des cadres à la gestion du télétravail, stop agression, formations RPS).
- · suivi accidentologue et absentéisme, études des postes.

L'accompagnement psychologique proposé dans le cadre de la charte « souffrance au travail » a été activé 4 fois individuellement et 1 fois collectivement

☆ Perspectives 2022

- Développement de la formation interne,
- Mise en place d'espaces de supervision,
- Déploiement des actions de prévention, de sensibilisation, de communication et de formation afin d'éviter les problématiques de santé/ handicap et de favoriser le maintien dans l'emploi,
- Évolution du dispositif d'évaluation du personnel,
- Mise en place d'une réflexion sur une charte du temps de travail.



Baromètre Social -Pôle Ressources et Moyens

En 2018, la Collectivité a décidé de mettre en place un baromètre social afin de mesurer les attentes des agents, d'identifier les problèmes sociaux ou managériaux, de définir des axes d'amélioration afin de prévenir les dysfonctionnements.

Les résultats du 1^{er} baromètre ont été publiés en interne à l'automne 2018.

L'Administration a prévu de reconduire ce baromètre tous les 2 ans avec une réalisation en régie au travers d'une équipe projet représentative des services supports. Toutefois, la crise sanitaire Covid-19 est à l'origine du différé d'un an pour la 2ème consultation des agents qui s'est donc déroulée en 2021.

Réalisations 2021:

- Les résultats ont été diffusés aux agents via l'Intranet en Mai 2021 et en Février 2022.
- Il a été réalisé un document de synthèse des résultats globaux avec une analyse « Points forts – Points faibles et Axes d'amélioration » et des extractions par pôles sur demande des DGA.

Chiffres clés

- Enquête réalisée du 9 mars au 9 avril 2021.
- 825 répondants
 sur 1621 agents
 interrogés soit un taux
 de réponse de 51 %

♠ Perspectives 2022

- Si l'Administration décide de conserver le rythme d'une consultation tous les 2 ans, le prochain baromètre social pourrait être relancé en 2023.
- L'objectif: à partir d'une comparaison avec les résultats du précédent baromètre, et sous réserve d'un questionnaire à périmètre identique, il s'agit de dégager des tendances, identifier les points de vigilance et définir un plan d'actions correctives.
- Une réflexion et une concertation sont menées avec les agents du Département. la qualité de vie au travail sera la ligne de mire pour 2022.

Mission Télétravail – Pôle Ressources et Moyens

Après une phase expérimentale conduite en 2019, la mise en œuvre du télétravail a été envisagée par la collectivité début 2020 avec un déploiement progressif.

La crise sanitaire Covid-19 est venue bousculer la stratégie initiale et a contraint la collectivité à consentir un effort massif en équipements et infrastructures techniques pour permettre le travail à distance, avec une connexion sécurisée, sur toutes les missions indispensables à la continuité du service public.

L'accord national du 13 juillet 2021 relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique est venu compléter le cadre juridique et a inspiré l'adoption par la Commission Permanente du 10/12/2021 d'une nouvelle charte du télétravail qui prévoit de limiter ce mode d'organisation à 2 jours par semaine sauf situations exceptionnelles.

Réalisations 2021:

- Poursuite du déploiement des équipements informatiques pour le travail à distance pour atteindre la couverture de 994 postes.
- Accompagnement selon les besoins individuels à l'utilisation des principaux outils numériques de travail collaboratif et de communication par la Direction des Systèmes d'Informations.
- Formation interne de 100 managers sur les enjeux managériaux du télétravail.
- Mise en ligne sur l'Intranet, dans la rubrique travail à distance de plusieurs supports d'accompagnement sur les bonnes pratiques, le management à distance et des didacticiels sur les applicatifs numériques usuels.

Chiffres clés

- 490 : nombre d'agents autorisés à télétravailler en conditions normales au 31/12/2021
- 80 %: effectif en % des agents qui télétravaillent en jours flottants (par semaine ou mois ou an)
- 1,5 : nombre moyen de jour de télétravail hebdomadaire pour l'ensemble des agents bénéficiant d'une autorisation

♠ Perspectives 2022

- Instruction administrative, au fil de l'eau des nouvelles demandes de télétravail, en condition normale.
- Suivi administratif et modifications, selon les besoins, des autorisations de télétravail en cours.
- Formation et information des agents sur les différents aspects du télétravail.
- Réalisation du bilan annuel réglementaire sur la base d'un questionnaire individuel envoyé à tous les télétravailleurs et dont les résultats permettront d'identifier les améliorations à apporter à notre dispositif.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Conformément à l'article L1424-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies

Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence. Il est présidé par Arnaud Viala.

Dans le cadre de leurs compétences, ils exercent les missions suivantes :

- · 1° la prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile,
- · 2° la préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours,
- · 3° la protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- 4° les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

La convention de partenariat liant le Département et le service départemental d'incendie et de secours au titre des années 2020 à 2022 (Agir pour les territoires) définit les objectifs de politique publique de sécurité civile liant les 2 institutions. Elle doit être renouvelée en 2023.

Au titre de cette convention le Département a alloué au SDIS, en 2021, une contribution de 10 144 669 $\mbox{\cite{C}}$.

Réalisations 2021:

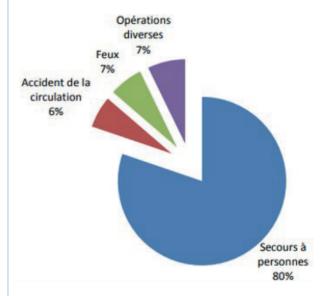
- le SDIS a fait preuve de résilience pour s'adapter aux contraintes d'une crise sanitaire tout à fait inédite par son ampleur et ses spécificités qui durent dans le temps,
- il a su remplir l'impérieux objectif d'assurer la continuité de ses missions opérationnelles en adaptant son organisation dans un souci d'efficience constamment renouvelée et en préservant la santé de ses intervenants,

 deux documents structurants ont été finalisés et définissent la stratégie de pilotage subséquente à l'initiative de l'exécutif. Le SDACR (schéma départemental d'analyse et de couverture des risques) qui porte sur l'organisation opérationnelle, principalement en terme de ressources et le projet d'établissement qui cible l'organisation fonctionnelle de l'établissement public.

Cela a été l'occasion de définir la charte des valeurs du service « Respect-Dévouement-Cohésion ».

Chiffres clés

- 15 306 interventions, en hausse de 4,5 % par rapport à 2020,
- · 1 intervention toutes les 34 minutes,
- 12 352 interventions dans le domaine du SUAP (secours d'urgence et d'assistance aux personnes) soit 80% du nombre total d'interventions, avec une forte augmentation des « carences » liées au manque de disponibilité des ambulances privées dans le cadre de l'AMU (aide médicale urgente).



Défi n°12: #Gouvernance/Performance

Direction de l'Assemblée, des Commissions et du Courrier (DAC)

Synthèse des missions et politique menée :

Rattachée à la Direction Générale. la Direction de l'Assemblée et Commissions et du Courrier est l'un des points névralgiques de l'organisation administrative du Département : elle recueille les rapports des différents Pôles et Agences, organise les commissions thématiques où siègent les élus, assure le secrétariat des assemblées et des commissions. rédige les délibérations qui en découlent, organise la collecte, le tri et l'acheminement du courrier, centralise les arrêtés produits par les services dans un Recueil des Actes Administratifs (RAA), coordonne la désignation des représentations des élus au sein des institutions et associations partenaires.

La DAC effectue une veille juridique pour garantir la sécurité des actes pris par la collectivité ; elle travaille de concert avec la DSI pour utiliser des outils informatiques adaptés aux besoins (AIRS DELIB, GESTREP).

En 2021, la DAC s'est adaptée au calendrier électoral avec la mise en place d'une nouvelle assemblée, de nouveaux élus et un nouvel exécutif à compter du 1er juillet.

La production de la Direction peut être résumée en 71 réunions de Commissions, 7 réunions de l'Assemblée Départementale (AD) générant 58 délibérations, 7 réunions de la Commission Permanente (CP) générant 261 délibérations. En parallèle, 811 arrêtés règlementaires, signés du Président ou par délégation, ont fait l'objet d'une publication et/ou d'une transmission obligatoire au contrôle de légalité.

Actions mises en place en 2021:

Renouvellement de l'Assemblée départementale engendrant :

· le 1er juillet 2021 : l'élection du Président, la composition des Commissions Permanentes, l'élections des membres de la CP et des Vice-Présidents, l'adoption de la charte de l'élu local. · le 23 juillet 2021 : la formation des commissions thématiques, la désignation des représentations du Département, les délégations d'attributions au Président et à la Commission Permanente ainsi que l'adoption du règlement intérieur.

La DAC pilote le développement de l'outil informatique de gestion des représentations intitulé GESTREP. L'objectif est de rationnaliser un nouvel outil de traitement de l'information, de procéder à une actualisation permanente des nominations et désignations et à sa mise à disposition pour l'ensemble des services.

Une nouvelle version de AIRS DELIB, logiciel de saisie et traitement des rapports et délibérations AD et CP est paramétré et installé chez tous les rédacteurs de projets de rapports et délibérations. Il permet une validation hiérarchique « zéro papier » de toutes les propositions jusqu'à leur signature par le Président.

Le traitement courrier dont une partie était traitée via différents sites a été optimisé. Un service quotidien de tous les pôles et sites autour de Rodez est remis en service grâce à la mutualisation de moyens humains.

♠ Perspectives 2022

- La réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales sera effective au 1er juillet 2022;
- la recherche des outils informatiques et leur adaptation seront une priorité de la DAC. Les objectifs sont une amélioration de l'expérience utilisateur, la transparence des actes et délibérations communicables, et le strict respect du cadre législatif rénové.

Service courrier

L'activité de la Direction des Assemblées, Commissions et du Courrier se résume par les chiffres suivants :

Une moyenne de 50 courriers arrive chaque jour à l'hôtel du Département, soit un volume annuel de 12 000.

Le nombre de courriers dits « réservés », c'est-à-dire faisant l'objet d'une transmission directe et d'un visa de l'exécutif, s'est élevé à 1304.

En 2021, un total de 83 520 plis a été affranchi par les services départementaux (348 par jour).

Ce niveau d'activité représente une diminution de 9% par rapport à 2019 et ses 91 718 plis, dernier terme de

comparaison viable, confirmant la baisse de 18% déjà constatée de 2018 à 2019.

(Année 2020 « neutralisée » avec 7 534 plis affranchis).

Cette évolution quantitative est partiellement balancée par les coûts.

En 2001, lors du passage à l'euro, le prix du timbre rouge était de 0,46 \odot . Ce tarif prioritaire atteindra 1,43 \odot en 2022.

Le dernier changement tarifaire des timbres remonte au 1er janvier 2021, avec une hausse générale de 4,7%. Une augmentation similaire est programmée au 1er janvier 2022.



Notes

		······································
		.









